

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère De l'enseignement Supérieure Et De La Recherche Scientifique
Universitaire Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou
Faculté Des Sciences Economiques, Commerciales Et Des Sciences De Gestion
Département Des Sciences Financières Et Comptabilité



Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences financières et comptabilité
Option : Finance et banque

Thème
L'impact des risques financiers sur la performance bancaire.
Risque de crédit
Cas : banque CPA Tizi-Ouzou

Réalisé par :

- Melle : TEMZI Dania
- Melle : ZERRAF Ourdia

Dirigé Par :

- Mme BOUGHANEM Farida

Mémoire soutenu publiquement le 18 du mois de septembre 2024 devant le jury composé de :

Président : Mme ARROUCHE Nacera, MCA, UMMTO

Examineur : Mme TITOUCHE Rosa, MCB, UMMTO

Rapporteur : Mme BOUGHANEM Farida, MAA, UMMTO

Année universitaire

2023-2024

REMERCIEMENTS

Avant tout, je rends grâce à Dieu, source inépuisable de sagesse et de force. Sa guidance m'a éclairée tout au long de ce parcours, et c'est avec une profonde gratitude que je reconnais la bénédiction de sa présence dans chaque étape de cette aventure académique.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance la plus sincère à mes parents **TEMZI Mustapha** et **MEDJAOUD Aziza** et à mes deux frères **Mohamed** et **Meliani** votre soutien indéfectible, vos encouragements et votre amour m'ont permis de franchir chaque obstacle et de rester motivé. Vous avez été des piliers sur lesquels je me suis appuyée avec confiance, et c'est avec une immense gratitude que je vous adresse mes remerciements les plus chaleureux car sans chacun d'entre vous, ce travail n'aurait pas été possible. Je vous suis profondément reconnaissant pour tout ce que vous avez apporté dans ce voyage académique et dans ma vie. Merci infiniment pour tout.

Et Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Mme BOUGHANEM, ma promotrice, et Mme AMIAR, ma tutrice. Je suis extrêmement reconnaissante envers eux pour leurs précieux conseils, leur compréhension et leur disponibilité. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers l'équipe de la banque CPA, en particulier Mr BOUZAR Lakhdar, pour avoir facilité mon intégration au sein de la banque et pour leurs contributions précieuses.

Merci à tous
Dania

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma gratitude et mes
Vifs remerciements à toutes les personnes ayant contribuées de près ou de loin à sa réalisation

Tout d'abord, je remercie Dieu qui m'a donné la patience et la volonté de réaliser ce
mémoire J'exprime ma gratitude envers ma promotrice Mme Boughanem et ma tutrice
Mme Amiar Je les remercie infiniment pour leurs conseils éclairés, leur compréhension et leur
disponibilité Ma reconnaissance s'adresse aussi à l'équipe de la banque CPA, plus spécialement,
à Mr mohamed amine akherouf pour avoir facilité mon intégration au sein de service et pour leurs
précieux apports

Je remercie mes chers parents et mes deux sœurs, ainsi que mon frère et à toutes la famille
pour leur soutien et leur aide inestimable Et enfin, je remercie toutes les personnes qui ont contribué
de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Merci à tous
ourdia

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre 1 : Compréhension et Gestion du Risque de Crédit.	4
Section 1 : Définition, Typologie des Risques Financiers et Méthodes de Gestion pour les Banques	5
Section 2 : Mesure du risque de crédit	13
Chapitre 2 : Gestion des Risques de Crédit : Pratiques de Souscription, Diversification et Impact sur la Performance Bancaire	29
Section 1 : Gestion des risques de crédit	30
Section 2 : Impact sur la performance bancaire	36
Chapitre 3: présentation de la Banque CPA et d'un cas pratique	46
Section1: Présentation de la CPA	47
Section2: Présentation d'un cas pratique : achat de logement en VSP promotionnel (Bonifié).	61
CONCLUSION GENERALE	68
 BIBLIOGRAPHIE	

INTRODUCTION GENERALE

Le secteur bancaire est considéré comme le pilier fondamental sur lequel repose l'économie, grâce au rôle qu'il joue dans la création des conditions propices à son développement. Il œuvre à fournir des moyens de financement en collectant l'épargne et en la dirigeant vers les investisseurs, notamment sous forme de prêts diversifiés.

L'importance de ce secteur est accrue en raison des évolutions qu'il connaît actuellement, où les activités bancaires ne se limitent plus au rôle d'intermédiation financière, mais sont également engagées dans de nouvelles activités, entraînant de grandes complexités dans l'environnement dans lequel opèrent les banques et les institutions financières.

Cela les expose davantage à de nombreux risques, dont les principaux sont : les risques de liquidité, les risques de capitaux, les risques de crédit, les risques liés aux taux d'intérêt et les risques opérationnels.

Ces risques entravent la capacité des banques à remplir leurs fonctions et à atteindre leurs objectifs, ce qui a incité les responsables et les parties prenantes du secteur bancaire à mettre en lumière de manière claire les politiques et les mesures qui garantissent la sécurité bancaire. Le principe de la gestion des risques bancaires, devenu l'une des préoccupations majeures récemment pour les banques centrales, les autorités de régulation et les directions des banques, est l'un des facteurs clés de la réussite, de la prospérité et de la résilience des banques face aux crises.

Le risque de crédit joue un rôle essentiel parmi les risques auxquels les banques sont confrontées. Il est défini comme le danger de pertes causé par l'incapacité des emprunteurs à respecter leurs engagements de remboursement. Autrement dit, il exprime la possibilité que les contreparties ne respectent pas les engagements qu'elles ont contractés avec la banque.

Le risque de crédit représente une menace significative pour la stabilité financière des institutions bancaires. Effectivement, une défaillance majeure de la part des emprunteurs peut avoir un impact considérable sur les performances de la banque prêteuse et entraîner une diminution de ses fonds propres réglementaires. Par exemple, les grandes crises financières qui ont perturbé le système bancaire mondial au cours des dernières décennies, comme la crise des subprimes en 2007-2008, sont principalement causées par une sous-estimation et une mauvaise gestion du risque de crédit.

La maîtrise du risque de crédit représente donc un enjeu stratégique pour les établissements bancaires. Une gestion prudente et efficace de ce risque permet de prévenir les pertes potentielles, de préserver la solidité financière de la banque et de dégager une rentabilité pérenne. À l'inverse, une défaillance dans le contrôle du risque de crédit peut rapidement se traduire par une dégradation des indicateurs de performance tels que le résultat net, le ratio de solvabilité ou encore le coût du risque.

Par conséquent, il est essentiel pour les institutions bancaires de s'appuyer sur des modèles pour évaluer leur performance à partir des états financiers spécifiques (tels que le bilan, le compte de résultats), parmi lesquels le modèle du rendement des capitaux propres. Dans cette optique, nous tenterons d'étudier comment les banques sont impactées par les risques financiers

Problématique

Comment maximiser l'efficacité de la gestion des risques de crédit au sein de la banque ?

Sous-problèmes

1. Quel est le rôle des modèles de notation et de scoring dans l'évaluation et la maîtrise du risque de crédit.
2. Quelles est la relation entre le risque de crédit et la rentabilité des banques ?

Hypothèse principale

La CPA a différentes méthodes pour évaluer et prévenir les risques liés au crédit.

Hypothèses secondaires

- La nature des banques permet d'évaluer leurs performances.
- La rentabilité des banques est directement liée à leurs risques.

Raisons du choix du sujet

Les motivations qui nous ont conduits à choisir ce sujet se résument comme suit :

Les évolutions dans le système bancaire algérien qui nécessitent un intérêt pour le processus d'évaluation, car il est le moteur principal des activités bancaires en surveillant et en orientant les activités pour servir la stratégie de la banque et atteindre ses objectifs.

Importance de l'étude

L'importance de cette recherche repose sur l'importance du sujet en ce qu'il constitue un aspect important des activités bancaires, en particulier à la lumière des crises qui ont affecté toutes les banques.

- Mettre en évidence les méthodes et techniques utilisées pour évaluer les risques, ce qui se reflète sur les performances.

Méthodologie

Pour répondre aux interrogations de notre recherche, nous avons opté pour une approche méthodologique qui repose sur une approche descriptive fondée sur des concepts théoriques et basée sur des recherches bibliographiques telles que la lecture d'ouvrages, d'articles et de mémoires, ainsi qu'une approche pratique basée sur une étude pratique au sein de la banque CPA TIZI OUZOU.

Chapitre 1 : Compréhension et Gestion du Risque de Crédit.

L'évaluation, la mesure et la gestion efficace de ce risque sont indispensables pour une banque, non seulement pour sa survie et sa rentabilité, mais aussi pour la stabilité globale du système financier.

Le risque de crédit revêt une grande importance pour les banques en raison de ses conséquences directes sur leur rentabilité et leur stabilité financière. Une gestion inadéquate de ce risque peut engendrer des pertes importantes qui diminuent les profits, diminuent les capitaux propres et, dans les situations les plus extrêmes, mènent à la faillite. De plus, si la gestion du risque de crédit échoue, cela peut compromettre la confiance des investisseurs, des déposants et du public, ce qui peut entraîner des retraits importants de fonds et des problèmes de souscription. Il est donc essentiel d'assurer une gestion rigoureuse du risque de crédit afin de garantir la solvabilité des banques et de préserver la confiance dans le système financier.

Dans ce chapitre, nous examinons en détail ces divers aspects du risque de crédit. La première partie décrit le risque de crédit et met en évidence son importance pour les institutions bancaires, en exposant en détail les différents types de risques financiers qui y sont associés. Les principales méthodes de mesure et de gestion du risque de crédit sont examinées dans la deuxième partie, en mettant l'accent sur les modèles de notation interne et externe. La troisième partie aborde les limites et les critiques des méthodes actuelles de mesure du risque de crédit, tout en suggérant des perspectives à venir et des tendances émergentes qui pourraient transformer la gestion du risque de crédit dans les années à venir.

Section 1 : Définition, Typologie des Risques Financiers et Méthodes de Gestion pour les Banques

Présentation d'une définition du risque de crédit de sa topologie et les méthodes et modèle utiliser dans sa gestion

1. Définition du risque de crédit et son impact

Dans l'arène financière mouvementée, le risque de crédit présente un défi pour les institutions et les établissements bancaires. C'est le fait qu'un emprunteur ou une contrepartie ne puisse honorer ses obligations contractuelles, ce risque est lié à activités bancaires. Les banques, en assumant leur rôle d'intermédiaires financiers, accordent des prêts, octroient des lignes de crédit et participent à diverses transactions impliquant un risque de contrepartie.

Le risque lié aux prêts, représente la possibilité qu'un emprunteur ne puisse rembourser le principal et les intérêts d'un prêt accordé par la banque. Ce risque peut émaner de diverses sources, allant des difficultés financières de l'emprunteur à des facteurs défavorables, et des événements imprévus ou bien une mauvaise gestion. Un retard de paiement peut entraîner des pertes considérables pour la banque, usant ainsi ses bénéfices et menaçant sa solvabilité.

Le risque de crédit ne se limite pas aux prêts traditionnels. Il englobe aussi le risque de contrepartie, qui fait surface, lorsqu'une partie à un contrat financier, comme un dérivé, un swap ou une opération de changement, n'est pas en mesure d'honorer ses engagements. Dans ce cas, une défaillance de la contrepartie peut exposer la banque à des pertes importantes tout en soulignant l'importance d'une gestion bien rigoureuse du risque de contrepartie.

L'amplitude du risque de crédit pour les banques est considérable, car il peut avoir des répercussions énormes sur leur rentabilité, leur solidité financière et leur réputation. Des pertes de crédit considérables peuvent user les bénéfices, réduire les fonds propres et, dans les cas extrêmes, conduire à des faillites bancaires. De plus, une mauvaise gestion du risque de crédit peut fragiliser la confiance des investisseurs, des déposants et du public, ce qui engendre des retraits massifs de fonds et des difficultés de financement ce qui cause à la banque des problèmes de liquidité, aggravant ainsi le risque de crédit et alimentant davantage les inquiétudes.

Pour les banques commerciales, qui accordent des prêts à grande échelle à des entreprises et des particuliers, une évaluation précise du risque de crédit est essentielle. Elles doivent disposer de processus rigide d'analyse des états financiers, d'évaluation des garanties, de modélisation des risques et de surveillance continue des portefeuilles de prêts. Une sous-évaluation ou bien la minimisation, du risque de crédit peut conduire à des octrois de crédit imprudentes, tandis qu'une surestimation peut entraîner des opportunités de prêt manquées et une perte de compétitivité.

Au-delà des prêts traditionnels, le risque de crédit est présent dans d'autres activités bancaires, telles que le crédit-bail, les lettres de crédit, les garanties et les opérations sur les marchés de capitaux. Les banques doivent donc adopter une approche globale et générale de la gestion du risque de crédit, en tenant compte de toutes les expositions potentielles dans leurs activités.

le risque de crédit est un enjeu fondamental pour les banques, car il touche à l'essence même de leur rôle d'intermédiaires financiers. Une gestion efficace de ce risque est essentielle pour préserver la solidité et la performance financière des institutions bancaires, maintenir et renforcer la confiance des parties impliquées et soutenir le bon fonctionnement du système financier dans son ensemble.

2. Typologie des risques financiers et leur impact sur la performance bancaire

Les institutions financières font face à des multitudes de risque. Ces risques, menaçant la performance et la stabilité des banques si elles ne sont pas gérées avec vigilance. Il est impératif de comprendre la nature et les compartiments de ces différents risques financiers, car leur impact peut se répercuter sur tous les aspects des activités bancaires.

2.1 Risque de crédit

Comme détaillé précédemment, le risque de crédit est un enjeu majeur pour les banques. Il représente la possibilité qu'un emprunteur ou une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers. Ce risque peut entraîner des pertes majeures et une diminution des revenus d'intérêts et, dans les cas extrêmes, des faillites. Une mauvaise gestion du risque de crédit peut nuire mais fragilisé la rentabilité et à la solidité financière des banques, menaçant ainsi leur capacité à poursuivre leurs activités.

2.2 Risque de marché

Le risque de marché est un risque très fréquent, dans les activités bancaires, entraînant des fluctuations imprévisibles des prix sur les marchés financiers. Il englobe les mouvements défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des actions et des matières premières. Les banques sont exposées à ce risque dans leurs activités de négociation, d'investissement et de gestion de portefeuille. Une participation excessive des marchés peut causer des pertes substantielles, diminuer les revenus et empêche les banques d'avoir des rendements stables.

2.3 Risque de liquidité

Il représente le risque qu'une banque ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières à court terme, telles que les retraits de dépôts ou les demandes de prêts. Ce risque peut naître d'un manque de sources de financement adéquates ou d'une incapacité à convertir rapidement les actifs en liquidités.

Une crise de liquidité peut paralyser les activités d'une banque, entraînant des coûts de financement plus élevés, fragiliser les relations avec les investisseurs et, dans les cas excessifs, une faillite.

2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel est une menace qui peut naître de causes internes ou externes. Il englobe les pertes causées par la défaillance des processus internes qui peuvent être aussi inadéquats et aussi aux erreurs humaines, tandis qu'aux événements externes on trouve les catastrophes naturelles ou les cyberattaques. Ce risque peut prendre diverses formes, allant des fraudes aux violations de la réglementation, sans oublier les perturbations technologiques.

2.5 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est un risque perturbateur auquel en face les établissements bancaires car leurs activités de base sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt sur les marchés. En empruntant à des taux à court terme et en prêtant à des taux à long terme, les banques sont exposées aux mouvements défavorables des taux, qui peuvent user la valeur de leurs actifs à revenu fixe et réduire leur marge d'intérêt nette. Une hausse inattendue des taux d'intérêt peut ainsi avoir un impact direct sur la rentabilité des banques.

2.6 Risque réglementaire et de conformité

Les banques sont soumises à un cadre réglementaire rigoureux et à des exigences de conformité strictes. Le risque réglementaire et de conformité représente la menace de sanctions, d'amendements ou de pénalités en cas de non-respect des lois, des réglementations ou des normes en vigueur. Une non-conformité peut entraîner des coûts financiers importants, des dommages à la réputation et une perte de confiance des autorités de réglementation et du public.

Cette typologie des risques financiers souligne l'ampleur et l'ensemble des défis auxquels les banques sont confrontées dans la gestion des risques. Chaque risque peut avoir un impact profond sur la performance bancaire, tant sur le plan financier que sur le plan opérationnel. Une gestion inefficace et inadaptée de ces risques peut entraîner des pertes financières très importantes, une diminution des revenus, une dégradation des fonds propres, des coûts de conformité élevés et, dans les cas excessifs, des faillites bancaires et fermeture d'établissement.

Il est crucial pour les institutions financières d'adopter une approche détaillée de la gestion des risques, en identifiant, en mesurant et en atténuant chaque risque de manière approfondie. Cela nécessite des processus puissants, des modèles quantitatifs avancés, une gouvernance solide et une culture d'entreprise orientée sur la gestion des risques.

En maîtrisant ces risques, les banques peuvent non seulement préserver leur stabilité financière, mais aussi renforcer la confiance et améliorer les relations avec toutes les parties impliquées et soutenir la croissance économique à long terme.

3.Modèles et les méthodes de mesure et de gestion du risque de crédit

Face à l'importance cruciale du risque de crédit pour les institutions financières, de nombreux chercheurs et praticiens ont consacré des efforts considérables au développement de méthodes robustes pour mesurer et gérer tous types de risques.

3.1 Modèles de notation de crédit¹

Les modèles de notation de crédit ont été parmi les premières méthodes développées pour évaluer le risque de crédit des emprunteurs. Ces modèles recherchent à attribuer une note de crédit, ou un score, aux emprunteurs en fonction de diverses variables, telles que les ratios financiers, l'historique de paiement, les données démographiques et d'autres facteurs

Le modèle le plus connu, dans ce domaine est celui proposé par Altman en 1968, connu sous le nom de Z-score. Ce modèle combine plusieurs ratios financiers, tels que le ratio de fonds de roulement sur le total des actifs, le ratio de bénéfices non répartis sur le total des actifs, et le ratio de la valeur marchande des capitaux propres sur le total des dettes, pour prédire la probabilité de défaut d'une entreprise.

D'autres chercheurs ont proposé des variantes de modèles de notation de crédit, en utilisant des techniques statistiques différentes. Ohlson (1980) a développé un modèle logit pour présager la défaillance d'une entreprise, tandis que Zmijewski (1984) a utilisé un modèle probit pour le même objectif. Ces modèles ont permis d'intégrer des variables explicatives et d'améliorer la précision des prédictions.

Les modèles de notation de crédit ont évolué avec le temps, pour intégrer des techniques statistiques plus avancées, telles que les régressions logistiques, les arbres de décision et les réseaux de neurones artificiels. Ces approches ont permis de détecter des relations pas honnêtes entre les variables explicatives et la probabilité de défaut, améliorant ainsi la performance des modèles.

Néanmoins, malgré leurs avantages, les modèles de notation de crédit présentent des limites. Car ils reposent généralement sur des données historiques, ce qui peut poser des problèmes lorsque les conditions de marché changent ou que de nouvelles tendances fond surface.

¹Ohlson (1980) et Zmijewski (1984) développe un modèle logit pour présager la défaillance d'une entreprise.

De plus, ces modèles ont tendance à être statiques, ne tenant pas compte de la dynamique temporelle du risque de crédit et des changements potentiels dans les profils de risque des emprunteurs.

3.2 Modèles structurels

Cette approche, introduite par Merton (1974), adopte une perspective basée sur la théorie des options pour modéliser le risque de crédit.

Dans le cadre des modèles structurels, le défaut de paiement est considéré comme une option d'achat détenue par les actionnaires d'une entreprise. Si la valeur des actifs de l'entreprise tombe en dessous d'un certain seuil, représentant la valeur de la dette, les actionnaires exerceront effectivement leur option en faisant défaut sur la dette, plutôt que de rembourser les emprunts.

En suivant, cette approche on constate que, la probabilité de défaut peut être déduite de la valeur des actifs de l'entreprise, de leur disponibilité et de la structure du capital. Les modèles structurels offrent ainsi un cadre solide pour déterminer le risque de crédit, grâce à la probabilité de défaut aux caractéristiques fondamentales de l'entreprise.

Cependant, les modèles structurels présentent des limites et l'une des principales limitations réside dans la difficulté d'estimer et de déterminer avec précision la valeur et la possibilité des actifs d'une entreprise, précisément pour les entreprises non cotées en bourse. De plus, ces modèles se base, sur des hypothèses simplificatrices, telles que l'absence de tension sur les marchés financiers et la continuité de la négociation des actifs, qui peuvent ne pas refléter toujours la réalité.

3.3 Modèles à forme réduite²

Face aux limites des modèles structurels, les modèles à forme réduite ont gagné en popularité dans la modélisation du risque de crédit. Contrairement aux modèles structurels qui se concentrent sur la valeur des actifs sous-jacents, les modèles à forme réduite utilisent les variables du marché, telles que les notations de crédit, les prix des obligations et les spreads de crédit, pour identifier le risque de défaut.

Le modèle le plus connu a été proposé par Jarrow et Turnbull en 1995. Leur approche utilise un processus de hasard pour identifier l'intensité de défaut. En intégrant cette intensité de défaut dans un cadre d'évaluation des obligations, cette méthode permet d'estimer la probabilité de défaut à partir des prix du marché.

D'autres chercheurs, tel que Duffie et Singleton (1999), ont développé des modèles à forme réduite optimisés sur les modèles pour identifier toute forme du risque de crédit. Ces modèles permettent de modéliser les transitions entre différents états de crédit, tels que les notations de crédit, en fonction de variables étudiées

²Duffie, D., & Singleton, K. J. (1999) développé des modèles qui modéliser les transitions entre différents états de crédit.

Duffie, D., & Singleton, K. J. (2003). Risque de crédit : tarification, mesure et gestion. Princeton University Press

Les modèles à forme réduite offrent plusieurs avantages en comparaison avec les modèles structurés. En effet ils sont généralement plus flexibles et plus faciles à mettre en œuvre, car ils ne doivent jamais considérer la valeur et la disponibilité des actifs sous-jacents. De plus, ils peuvent être classifiés sur les données de marché, ce qui les rend plus réactifs aux conditions de marché en s'adaptant à ces fluctuations.

Cependant, ces modèles ne fournissent pas d'explication structurelle du risque de crédit et peuvent donc manquer de fondements solides. De plus, leurs performances dépendent de la qualité des données de marché utilisées pour leur calibrage, ce qui peut poser des problèmes dans les contextes où les données sont limitées.

3.4 Mesures de risque de portefeuille

Les institutions financières doivent également gérer le risque de crédit au niveau du portefeuille. Cette approche globale vise à quantifier l'impact généré par les pertes de crédit sur l'ensemble du portefeuille de prêts ou d'investissements d'une banque.

La Value-at-Risk (VaR) est une mesure du risque de portefeuille qui a été largement adoptée dans le secteur financier. La VaR cherche à quantifier la perte potentielle maximale que pourrait subir un portefeuille sur une période donnée, à un niveau de confiance spécifié. Bien que la VaR ait été créée pour mesurer et identifier le risque de marché, elle a été utilisée également pour capturer le risque de crédit au niveau du portefeuille.

La VaR a fait l'objet de critiques, notamment pour son incapacité à identifier précisément les événements et les files d'attente de distribution. Cette limitation a conduit au développement d'autres mesures, telles que l'Expected Shortfall (ES) et la Tail Value-at-Risk (TVaR), qui cherchent à quantifier les pertes potentielles.

Les institutions financières utilisent également des techniques de simulation, telles que les simulations historiques et les simulations de Monte Carlo, qui permettent d'analyser la sensibilité du portefeuille à différents facteurs de risque et d'identifier toutes les formes de risque potentielles.

3.5 Diversification et titrisation

Les banques ont également recours à des techniques de gestion du risque de crédit plus traditionnelles, telles que la diversification et la titrisation.

La diversification consiste à répartir le risque de crédit en détenant un portefeuille de prêts diversifiés, comprenant différents secteurs d'activité, régions géographiques et types d'emprunteurs. Cette approche repose sur le principe que les défauts de paiement sont généralement des événements idiosyncratiques, et qu'une bonne diversification bien adaptée peut réduire le risque général du portefeuille.

Selon la crise financière de 2008, une diversification insuffisante ou mal gérée peut conduire à l'augmentation des risques et des pertes substantielles quand des chocs systémiques se produisent.

La titrisation, implique le regroupement de prêts ou d'autres actifs de crédit en titres négociables, qui sont ensuite vendus à des investisseurs. Cette technique permet aux banques de transférer une partie du risque de crédit à d'autres parties impliquant le marché, tout en libérant du capital pour de nouveaux prêts.

La titrisation excessive et la complexité des produits structurés ont été accusé d'être à l'origine de la crise financière mondiale. Les leçons tirées de cette crise ont souligné l'importance d'une gestion adéquate de la titrisation, d'une transparence accrue et d'une compréhension approfondie des risques.

3.6 Réglementation et accords de Bâle³

La réglementation a joué un rôle crucial dans l'établissement de normes et de pratiques exemplaires et adéquate pour la gestion du risque de crédit.

Les accords de Bâle, élaborés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, ont été des repères importants dans ce domaine. Bâle I, introduite en 1988, a établi des règles minimales sur les fonds propres pour les banques, basées sur des pondérations de risque simples appliquées aux différentes catégories d'actifs.

Pourtant les limites de cette approche « taille unique » ont rapidement été reconnues, conduisant à la création du Bâle II en 2004 qui a apporté une approche plus sophistiquée, offrant aux banques la possibilité d'utiliser leurs propres modèles internes pour calculer les exigences en fonds propres relatifs au risque de crédit. Bâle II a encouragé l'utilisation de modèles avancés, comme les modèles de notation interne et les modèles de simulation, tout en renforçant les exigences de gouvernance et de contrôle des risques.

Après la crise financière de 2008, qui a mis en évidence les faiblesses et les failles du cadre réglementaire imposé par le Bâle II, a conduit à la naissance du Bâle III ce nouvel accord a renforcé les normes en améliorant les niveaux de fonds propres requis et en introduisant des mesures de liquidité plus renforcées. De plus, Bâle III a mis l'accent sur une meilleure prise en compte des risques liés aux activités de titrisation et de négociation ce qui a encouragé les banques à développer une pratique de gestion du risque bien renforcée et sophistiquée.

Malgré ces défis, les accords de Bâle ont sans aucun doute contribué à renforcer la résilience du système financier et à encourager une gestion plus adéquate du risque de crédit. Et les crises passer en contribuer à leur évaluation ce qui a souligné la nécessité d'adapter les réglementations aux risques émergents et aux nouvelles pratiques de marché.

³Altman, E. I., & Sabato, G. (2005). Effets du nouvel accord de Bâle sur les exigences de fonds propres bancaires pour les PME. *Journal of Financial Services Research*, 28(1-3), 15-42.

3.7 Nouvelles tendances et perspectives futures

L'une des tendances émergentes est l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique dans la modélisation du risque de crédit. Ces techniques permettent d'exploiter de grandes quantités de données pour identifier des modèles complexes et des relations non conformes qui peuvent être difficiles à détecter avec les méthodes statistiques traditionnelles.

Les réseaux de neurones artificiels, et beaucoup d'autres algorithmes d'apprentissage automatique sont de plus en plus utilisés pour développer des modèles de notation de crédit plus précis pour détecter toutes types de défaillances financière des emprunteurs. Cependant, ces techniques soulèvent des limites en termes d'interprétabilité et de transparence des modèles.

Il existe aussi d'autres tendance comme l'intégration des données non financières et alternatives car tandis. Que les modèles traditionnels se concentrent principalement sur les données financières et comptables, les chercheurs explorent désormais l'utilisation de données issues des médias sociaux, des données de localisation, des données de transaction et d'autres sources non conventionnelles pour enrichir les évaluations de risque de crédit.

L'importance de cette méthode c'est qu'elle fournir des informations précieuses sur le comportement des emprunteurs, leurs habitudes de consommation et leur réputation en ligne, offrant ainsi une analyse plus complète et plus détaillée sur leur capacité à rembourser leurs dettes. Mais aussi il ne faut pas négliger que, l'utilisation de ces données soulève des inquiétudes de protection de la vie privée et de discrimination potentielle, nécessitant une réflexion sur les aspects morale et réglementaires.

Enfin, l'émergence de nouvelles formes de financement, telles que le financement participatif (crowdfunding) et les prêts entre particuliers (peer-to-peer lending), posent de nouvelles difficultés en matière de gestion du risque de crédit. Ces modèles de financement décentralisés impliquent un grand nombre de petits investisseurs ou prêteurs, ainsi que des emprunteurs non traditionnels qui peuvent ne pas disposer d'un historique de crédit complet.

Les chercheurs explorent de nouvelles approches pour évaluer le risque de crédit dans ces environnements, en tirant partie des données comportementales, des réseaux sociaux et d'autres sources d'informations non conventionnelles.

La recherche sur la mesure et la gestion du risque de crédit est un domaine dynamique et en constante évolution, motivé par les avancées technologiques, les changements réglementaires et les leçons tirées des crises passées. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, de nouveaux défis et de problèmes n'essaient constamment, exigeant une réflexion approfondie et détaillée et une adaptation continue des modèles et des pratiques.

Section 2 : Mesure du risque de crédit

Présentation des modèles internes externes de la gestion du risque de crédit et son impact sur la performance bancaire ainsi que les limites des modèles utiliser

1.Modèles de notation interne (IRB) et de notation externe (ERB)

La gestion adéquate du risque de crédit sont essentielles pour assurer la stabilité et la rentabilité des établissements financiers. Afin de faire face à ce risque, les institutions financières ont mis au point diverses approches et méthodologies pour évaluer la solvabilité des emprunteurs potentiels. Deux approches majeures sont les modèles de notation interne (InternalRating-Based ou IRB) et les modèles de notation externe (ExternalRating-Based ou ERB).

1.1 Modèles de notation interne (IRB)

Les modèles de notation interne, souvent appelés IRB, sont des systèmes combinés, par les établissements et les institutions financiers eux-mêmes pour évaluer le risque de crédit de leurs emprunteurs potentiels. Contrairement à l'approche traditionnelle, où les pondérations de risque sont fixées par les autorités réglementaires, l'approche IRB permet aux banques d'utiliser leurs propres estimations du risque pour déterminer et identifier toutes les exigences en fonds propres réglementaires.

1.1.1 Fondements théoriques de l'approche IRB

L'approche IRB repose sur des modèles quantitatifs et statistiques complexes qui visent à prédire la probabilité de retard de paiement d'un emprunteur. Ces modèles utilisent diverses variables de facteurs de risque, par exemple les caractéristiques financières de l'emprunteur, son historique de paiement, l'environnement économique et d'autres facteurs. Les établissements financiers recueillent et analysent des données historiques sur les défauts de paiement des emprunteurs pour identifier leurs modèles.

1.1.2 Types de modèles IRB

L'approche de base (Foundation IRB ou F-IRB) et l'approche avancée (Advanced IRB ou A-IRB) sont les deux principales versions de l'approche IRB. Selon l'approche F-IRB, les banques prennent en compte la probabilité de défaut (PD) des emprunteurs, tandis que les autorités de réglementation fournissent les autres paramètres de risque, tels que la perte en cas de défaut (LossGiven Default ou LGD) et l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default ou EAD). Dans la méthode A-IRB, les institutions financières prennent en compte non seulement la PD, mais aussi la LGD et l'EAD, ce qui leur permet d'être plus souples et d'avoir un niveau de risque plus précis.

1.1.3 Avantages des modèles IRB

Une des caractéristiques principales des modèles IRB est leur aptitude à offrir une évaluation plus précise et plus subtile du risque de crédit. En exploitant des informations et des modèles quantitatifs propres à leur portefeuille de prêts, les institutions bancaires peuvent déterminer la différence entre les niveaux de risque des emprunteurs et optimiser l'attribution du capital. Ceci pourrait entraîner une augmentation des tarifs des prêts, une amélioration de la gestion des risques et une utilisation plus efficace des fonds propres réglementaires.

1.1.4 Limites et défis des modèles IRB

Malgré les nombreux avantages des modèles IRB, ils présentent également des défis et des limites. La complexité des modèles et l'exigence de données historiques de haute qualité sur les défauts de paiement et les caractéristiques des emprunteurs sont deux des principaux défis. Les établissements financiers peuvent rencontrer des difficultés financières et chronophages lors de la collecte, et de la maintenance de ces données

De plus, les modèles IRB reposent sur des hypothèses et des approximations statistiques qui peuvent ne pas toujours refléter avec précision la réalité du marché. Les périodes de turbulences économiques ou financières peuvent remettre en cause la validité des modèles et nécessiter des ajustements ou des révisions.

Enfin, il existe un risque potentiel de sur-optimisation ou de sur-ajustement des modèles IRB, ce qui pourrait conduire à une sous-estimation du risque de crédit réel. Les établissements financiers doivent donc veiller à maintenir une gouvernance solide et des contrôles rigoureux pour garantir l'intégrité et la fiabilité de leurs modèles IRB.

1.2 Modèles de notation externe (ERB)

Les modèles de notation externe, également connus sous le nom d'ERB, constituent une méthode alternative pour évaluer le niveau de risque de crédit des prêteurs. Les notations de crédit ERB sont fournies par des agences de notation externes indépendantes, à la différence des modèles IRB, qui sont développés en interne par les établissements financiers.

1.2.1 Rôle des agences de notation de crédit

Les agences de notation de crédit, telles que Moody's, Standard & Poor's et Fitch Ratings, jouent un rôle crucial dans l'approche ERB. Ces agences analysent de manière approfondie les caractéristiques financières, commerciales et opérationnelles des emprunteurs, ainsi que d'autres facteurs pertinents, afin d'attribuer une notation de crédit. Cette notation reflète l'évaluation de l'agence quant à la capacité de l'emprunteur à respecter ses obligations financières.

1.2.2 Échelle de notation de crédit

En général, les agences de notation utilisent une échelle de notation standardisée, allant de la plus haute notation (AAA ou Aaa) pour les emprunteurs avec un risque de défaut très faible, jusqu'aux plus basses notations (C ou D) pour les emprunteurs en défaut ou en situation de quasi-défaut. Différents niveaux de risque de crédit sont générés par les notations intermédiaires, allant des notations de qualité investissement (grade d'investissement) aux notations spéculatives (grade non-investissement ou high-yield)

1.2.3 Utilisation des notations de crédit ERB

Les institutions financières se basent sur les évaluations de crédit ERB afin d'évaluer le risque de crédit des emprunteurs. Souvent, ces consignes sont incluses dans les modèles de tarification des prêts, les décisions de crédit accordées et la gestion des portefeuilles de prêts. Dans le cadre de l'approche standardisée de Bâle, les autorités réglementaires ont également la possibilité d'utiliser les notations ERB afin de définir les exigences en fonds propres des banques.

1.2.4 Avantages des modèles ERB

Un des principaux atouts des modèles ERB est leur relativement grande simplicité par rapport aux modèles IRB. Il n'est pas nécessaire pour les institutions financières de créer et de maintenir des modèles internes complexes, ce qui peut entraîner des économies de dépenses et de ressources. En outre, on considère généralement les notations de crédit ERB comme objectives et indépendantes, car elles sont fournies par des agences externes.

Voici la suite de la réponse détaillée sur les modèles de notation interne (IRB) et de notation externe (ERB) pour évaluer le risque de crédit :

1.2.5 Limites et défis des modèles ERB

Malgré leurs avantages, les modèles ERB représentent également des limites et des défis majeurs. Les conflits d'intérêts sont l'une des principales critiques à l'encontre des agences de notation de crédit, car ces agences sont en général payées par les émetteurs de dette qu'elles évaluent. Cela suscite des préoccupations concernant l'objectivité et l'autonomie des notes. En outre, les institutions de notation ont été jugées incapables de prédire certaines crises financières majeures, comme la crise des subprimes de 2008. Il arrive parfois que les évaluations de crédit soient réactives plutôt que prospectives, ce qui remet en question leur pertinence pour la gestion des risques.

Enfin, les modèles ERB peuvent manquer de granularité et de nuances par rapport aux modèles IRB. Les notations de crédit sont généralement attribuées à l'échelle de l'émetteur ou de l'instrument, plutôt que de refléter les risques spécifiques à chaque emprunteur ou transaction.

1.3 Approche mixte : Utilisation combinée des modèles IRB et ERB

Compte tenu des forces et des faiblesses respectives des modèles IRB et ERB, de nombreux établissements financiers adoptent une approche mixte en utilisant à la fois les notations internes et externes pour évaluer et identifier le risque de crédit. Cette approche vise à tirer parti des avantages de chaque modèle tout en atténuant leurs limites respectives.

1.3.1 Rôle complémentaire des modèles IRB et ERB

Dans une méthode mixte, il est possible d'utiliser les modèles IRB afin d'évaluer de manière plus détaillée et précise le risque de crédit concernant les emprunteurs individuels ou les transactions. En ce qui concerne les notations ERB, elles peuvent être utilisées comme un référentiel externe et indépendant, ainsi que comme une base pour la tarification et la gestion des portefeuilles de prêts. Les institutions financières ont également la possibilité d'utiliser les évaluations ERB afin de valider et de calibrer leurs modèles IRB, en comparant les résultats des deux méthodes et en repérant les éventuelles divergences. Cette comparaison peut contribuer à repérer les préjugés ou les lacunes des modèles internes et à effectuer les modifications requises.

1.3.2 Intégration des modèles IRB et ERB dans les processus de gestion des risques

Afin de bénéficier pleinement de l'approche mixte, les institutions financières doivent incorporer de manière cohérente les modèles IRB et ERB dans leurs méthodes de gestion des risques. Cela nécessite de déterminer de manière précise les fonctions et les obligations de chaque modèle, de mettre en place des politiques et des procédures pour leur utilisation, et de mettre en œuvre une gouvernance solide afin de garantir la qualité et l'intégrité des données et des modèles. Il est également crucial d'assurer une formation appropriée du personnel et une communication transparente sur les atouts et les limites de chaque approche afin d'assurer une compréhension commune et une utilisation adéquate des modèles IRB et ERB au sein de l'entreprise.

1.3.3 Bâle IV et les réformes réglementaires en cours

Le cadre réglementaire le plus récent, appelé Bâle IV, a pour objectif de renforcer les exigences en fonds propres et d'introduire des niveaux de fonds propres afin de restreindre la fluctuation des actifs pondérés en fonction du risque calculé à l'aide des modèles IRB. Pour certaines banques, cela pourrait diminuer l'avantage concurrentiel des modèles IRB et favoriser une plus grande uniformisation des pratiques. En outre, les organismes de régulation ont renforcé les exigences concernant la validation des modèles, les tests de résistance et la gouvernance, dans le but d'assurer la fiabilité et la solidité des modèles IRB utilisés par les banques.

2. Typologie des risques financiers et leur impact sur la performance bancaire

Dans le cadre de la gestion des risques de crédit, les institutions financières sont tenues de quantifier le risque de crédit pour chaque emprunteur ou exposition. Cette quantification repose sur trois paramètres clés : la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et l'exposition en cas de défaut (EAD). L'estimation précise de ces paramètres est cruciale pour une gestion efficace du risque de crédit et pour se conformer aux exigences réglementaires, telles que les accords de Bâle.

2.1 Probabilité de défaut (PD)

La probabilité de défaut (PD) désigne la probabilité qu'un emprunteur ne respecte pas ses obligations de crédit pendant une période donnée, habituellement d'un an. Il est crucial d'évaluer la PD lors du processus de notation du crédit et de gestion du risque de crédit. Il existe différentes méthodes pour évaluer la PD, telles que les modèles de notation, les matrices de migration et les modèles structurels.

2.1.1 Modèles de notation

L'objectif des modèles de notation est de prédire la probabilité de défaut d'un emprunteur en se basant sur ses caractéristiques. On peut classer ces modèles en deux catégories principales : les modèles de régression et les modèles d'apprentissage automatique.

a. Modèles de régression

La régression logistique et le modèle de risque proportionnel de Cox sont des modèles de régression qui établissent une corrélation entre les variables explicatives (caractéristiques de l'emprunteur) et la variable dépendante (défaut ou non-défaut). En général, ces modèles impliquent une corrélation linéaire entre les variables explicatives et la variable dépendante transformée (également appelée logit ou log du risque). Le modèle logistique de régression est l'un des modèles de notation les plus répandus. Selon un ensemble de variables explicatives, comme le revenu, le niveau d'endettement, le score de crédit et d'autres caractéristiques pertinentes de l'emprunteur, il évalue la probabilité de défaut.

b. Modèles d'apprentissage automatique

Les arbres de décision, les forêts aléatoires, les machines à vecteurs de support (SVM) et les réseaux de neurones sont des techniques non paramétriques qui ne supposent pas la forme de la relation entre les variables explicatives et la variable dépendante. Ces modèles ont la capacité de saisir des relations complexes non linéaires et de gérer de manière efficace les données manquantes ou bruitées. Par exemple, dans les forêts aléatoires, de nombreux arbres de décision sont entraînés sur des sous-ensembles aléatoires de données, ce qui permet d'améliorer la précision et la stabilité des prédictions. De leur côté, les réseaux de neurones sont des modèles qui s'inspirent du fonctionnement du cerveau humain et qui sont capables d'acquérir des connaissances sur des structures de données complexes.

2.1.2. Matrices de migration

Les matrices de migration servent à surveiller les évolutions de la notation de crédit des emprunteurs au fil du temps. Elles correspondent aux chances de passer d'un niveau de notation à un autre, y compris le défaut, sur une période spécifique. Les institutions financières ont la possibilité de créer des matrices de migration en se basant sur les données historiques sur les migrations de notation, qui reflètent les probabilités de transition pour chaque niveau de notation. La chance de défaut pour un niveau de notation spécifique est donc la chance de passer à l'état de défaut à partir de ce niveau de notation.

Les matrices de migration offrent une approche simple et transparente pour estimer les probabilités de défaut, mais elles reposent sur l'hypothèse que les transitions de notation sont indépendantes des caractéristiques spécifiques des emprunteurs. Elles peuvent ne pas capturer correctement les changements soudains dans le profil de risque d'un emprunteur.

2.1.3. Modèles structurels

La probabilité de défaut est liée à la valeur de l'actif de l'entreprise et à sa structure de capital, comme le montre le modèle structurel de Merton. D'après cette méthode, une société est incapable lorsque la valeur de ses biens est inférieure à celle de sa dette. La probabilité de défaut est calculée dans le modèle de Merton en fonction de la répartition de la valeur de l'actif, qui est supposée suivre un mouvement géométrique brownien. La valeur de marché de la dette et des capitaux propres, la volatilité de la valeur de l'actif et le taux d'intérêt sans risque sont des variables prises en considération par ce modèle.

Les approches théoriques solides des modèles structurels permettent de modéliser la probabilité de défaut, mais elles se basent sur des hypothèses simplificatrices telles que la négociabilité des actifs et l'absence de frictions sur le marché. En outre, il peut être difficile de les mettre en place, car cela demande des informations sur la valeur de marché de la dette et des capitaux propres, qui ne sont pas toujours accessibles aux entreprises non cotées.

2.2 Perte en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente le pourcentage de l'exposition qui ne sera pas recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. L'estimation précise de la LGD est cruciale pour quantifier les pertes potentielles et les besoins en fonds propres réglementaires.

2.2.1. Approche par taux de recouvrement

Les méthodes les plus simples pour estimer la LGD sont l'approche par taux de recouvrement. La méthode implique de déterminer le taux de recouvrement historique moyen pour les expositions en défaut, puis de déduire la LGD comme étant le complément à 100% de ce taux correspondant.

On peut déterminer le taux de récupération en multipliant les sommes récupérées (remboursements, ventes de garanties, etc.) par l'exposition en cas de défaillance. L'estimation de la LGD est basée sur la moyenne de ces taux de recouvrement sur un grand nombre de défauts passés. Malgré sa simplicité, cette méthode comporte des contraintes, car elle ne tient pas compte des particularités des expositions, comme le type de garantie, la durée de la dette ou le secteur d'activité.

2.2.2. Modèles économétriques

Les modèles économétriques visent à établir une relation entre la LGD et un ensemble de variables explicatives pertinentes, telles que les caractéristiques de l'emprunteur, de la facilité de crédit et de l'environnement économique.

a. Régression linéaire

La régression linéaire est une méthode fréquemment employée pour représenter la LGD. En utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), elle établit une corrélation linéaire entre la LGD et les variables explicatives. Toutefois, étant donné que la LGD est une variable limitée entre 0 et 1, il est possible de contredire l'hypothèse de normalité des résidus lors d'une régression linéaire simple. Il est possible d'utiliser des modifications de la variable dépendante ou des méthodes de régression bornée afin de résoudre ce problème.

b. Régression logistique

Lorsque la variable dépendante est binaire ou bornée entre 0 et 1, la régression logistique offre une alternative à la régression linéaire. Dans le cadre de la LGD, cette méthode représente le registre des probabilités de récupération (ou de perte) en fonction des facteurs explicatifs. La régression logistique présente l'avantage de s'assurer que les prédictions de LGD se trouvent dans l'intervalle [0, 1]. Toutefois, elle implique une relation log-linéaire entre les variables explicatives et la variable dépendante transformée (logit), ce qui peut ne pas toujours être adéquat.

c. Modèles non paramétriques

Il est également possible d'utiliser des modèles non paramétriques comme les arbres de décision, les forêts aléatoires et les réseaux de neurones pour modéliser la LGD. Ces méthodes ne supposent pas de forme de relation entre les variables explicatives et la variable dépendante, ce qui leur permet de prendre en compte des relations non linéaires complexes. Par exemple, dans les forêts aléatoires, de nombreux arbres de décision sont entraînés sur des sous-ensembles aléatoires de données, ce qui permet d'améliorer la précision et la stabilité des prédictions.

De leur côté, les réseaux de neurones ont la capacité d'acquérir des connaissances sur des structures de données complexes grâce à leur structure en couches.

2.2.3. Approches basées sur les garanties

Lorsque les expositions sont garanties par des actifs, l'estimation de la LGD peut être basée sur la valeur de ces garanties. Deux approches courantes sont utilisées :

a. Approche par décote de la valeur de la garantie

Cette approche consiste à appliquer une décote à la valeur de la garantie pour tenir compte des coûts de liquidation, des délais de recouvrement et des fluctuations de valeur. La LGD est alors estimée comme le rapport entre l'exposition nette (exposition totale moins la valeur actualisée de la garantie après décote) et l'exposition totale.

Le choix du taux de décote est crucial et dépend généralement du type de garantie, de sa liquidité et de l'environnement économique.

b. Modélisation de la valeur de recouvrement

Une autre approche consiste à modéliser directement la valeur de recouvrement attendue de la garantie, en tenant compte de sa nature, de sa localisation, de son ancienneté et d'autres facteurs pertinents. La LGD est alors calculée comme le complément à 100% du taux de recouvrement estimé. Cette approche nécessite une compréhension approfondie des processus de recouvrement et de liquidation des garanties, ainsi que des données historiques.

2.3. Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaillance (EAD) correspond au montant prévu de l'exposition lors du défaut. Les facilités de crédit renouvelables, comme les lignes de crédit ou les cartes de crédit, présentent une pertinence particulière, car le montant de l'exposition peut fluctuer au fil du temps.

2.3.1. Approche par taux d'utilisation

La méthode la plus facile pour estimer l'EAD est l'approche par taux d'utilisation. Elle implique de multiplier le montant de la limite de crédit par un taux d'utilisation moyen, calculé à partir des données antérieures. Pour chaque observation historique, on peut calculer le taux d'utilisation en fonction du rapport entre le montant réellement utilisé et la limite de crédit. Les taux d'utilisation moyens sur un large éventail d'observations permettent d'estimer l'EAD en pourcentage de la limite de crédit. Malgré sa simplicité, cette méthode ignore les particularités des emprunteurs ou des facilités de crédit, ce qui peut entraîner des estimations imprécises de l'EAD.

2.3.2 Modèles économétriques

Les modèles économétriques visent à établir une relation entre l'EAD et un ensemble de variables explicatives pertinentes, telles que les caractéristiques de l'emprunteur, de la facilité de crédit et de l'environnement économique.

a. Régression linéaire

On peut utiliser la régression linéaire pour représenter l'EAD en se basant sur des variables explicatives. Toutefois, étant donné que l'EAD est une variable limitée (généralement comprise entre 0 et la limite de crédit), il est possible de fausser l'hypothèse de normalité des résidus. Il est possible d'utiliser des modifications de la variable dépendante ou des méthodes de régression bornée afin de résoudre ce problème. Par exemple, on peut utiliser la régression bêta pour représenter le taux d'utilisation, qui est une variable limitée entre 0 et 1.

b. Modèles d'apprentissage automatique

Il est également possible d'utiliser des modèles d'apprentissage automatique tels que les arbres de décision, les forêts aléatoires et les réseaux de neurones pour représenter l'EAD. Il est possible de capturer des relations non linéaires complexes entre les variables explicatives et la variable dépendante grâce à ces techniques non paramétriques. Par exemple, dans les forêts aléatoires, de nombreux arbres de décision sont entraînés sur des sous-ensembles aléatoires de données, ce qui permet d'améliorer la précision et la stabilité des prédictions. De leur côté, les réseaux de neurones ont la capacité d'acquérir des connaissances sur des structures de données complexes grâce à leur structure en couches.

2.3.3 Approche par segmentation

La méthode de segmentation implique la division du portefeuille de crédit en segments homogènes, puis l'attribution d'un taux d'utilisation moyen à chaque segment correspondant. Cette méthode permet de prendre en considération les particularités des emprunteurs et les possibilités de crédit lors de l'évaluation de l'EAD.

On peut effectuer la segmentation en fonction de différentes variables, comme le niveau de crédit, le type de produit, le domaine d'activité ou la taille de l'entreprise.

Le taux d'utilisation moyen est calculé pour chaque segment en utilisant les données historiques, puis appliqué aux expositions individuelles de ce segment. La présente méthode propose un équilibre entre la simplicité de l'approche basée sur le taux d'utilisation global et la complexité des modèles économétriques, tout en offrant une certaine précision dans l'estimation de l'EAD.

3.Limites et critiques des méthodes de mesure du risque de crédit

La détermination du risque de crédit joue un rôle crucial dans la gestion des risques des institutions financières. Les techniques employées pour évaluer ce risque jouent un rôle essentiel dans l'évaluation de l'exposition, la tarification des prêts, la détermination des réserves de capital et la prise de décisions stratégiques.

Toutefois, même si des avancées ont été entreprises dans ce domaine, ces approches restent limitées et sont critiquées par les chercheurs, les régulateurs et les professionnels de l'industrie. Nous analyserons en profondeur les principales limites et critiques liées aux méthodes de mesure du risque de crédit, en mettant l'accent sur leurs conséquences pratiques et théoriques.

3.1 Limites liées aux données

L'un des principaux défis dans la mesure du risque de crédit est la disponibilité et la qualité des données. Les modèles et les techniques utilisés reposent fortement sur les données historiques, qui peuvent être entachées de plusieurs limitations.

3.1.1. Données incomplètes ou manquantes

Des problèmes de données incomplètes ou manquantes se posent à de nombreuses institutions financières, notamment pour les portefeuilles de prêts plus anciens ou pour les emprunteurs moins importants. Il est possible que les informations manquantes portent sur des variables essentielles comme les revenus, les ratios financiers ou les caractéristiques des garanties. Il est possible que cette lacune entraîne des préjugés dans les estimations du risque de crédit et diminue la précision des modèles.

3.1.2 Données historiques non représentatives

Il est possible que les données historiques utilisées pour ajuster les modèles de risque de crédit ne reflètent pas les conditions actuelles ou venir du marché. Les fluctuations économiques, les changements réglementaires, les avancées technologiques et les tendances sectorielles peuvent rendre les données antérieures obsolètes ou inappropriées pour anticiper les événements de défaut à venir.

3.1.3 Données biaisées

Il est possible que les données historiques soient influencées par des éléments tels que les méthodes de collecte de données, les stratégies de crédit ou les politiques de recouvrement passées. Ces préjugés peuvent entraîner une sous-estimation ou une surestimation du risque de crédit, ce qui peut influencer les choix de gestion des risques.

3.1.4 Qualité des données

Il est essentiel de garantir la qualité des données utilisées pour évaluer le risque de crédit. La fiabilité des résultats obtenus peut être compromise par des erreurs de saisie, des incohérences, des valeurs aberrantes et des problèmes de normalisation. Les institutions financières doivent faire des efforts considérables pour garantir la qualité et l'intégrité des données, ce qui peut être coûteux et chronophage.

3.2 Limites liées aux modèles

Au-delà des défis liés aux données, les modèles eux-mêmes présentent des limites inhérentes qui peuvent remettre en cause la précision et la fiabilité des mesures du risque de crédit.

3.2.1 Hypothèses simplificatrices

Les modèles de risque de crédit sont souvent basés sur des hypothèses simplificatrices qui peuvent ne pas être en accord avec la complexité du marché du crédit. Par exemple, dans les modèles structurels, on suppose généralement que les actifs sont négociables et que les marchés sont parfaits, tandis que dans les modèles de notation, on suppose que la relation entre les variables explicatives et le défaut est parfaite.

3.2.2 Risque de modèle

Le terme "risque de modèle" désigne les pertes potentielles causées par l'utilisation de modèles inadaptés ou incorrectement calibrés. Différents éléments peuvent jouer un rôle dans ce risque, comme des spécifications erronées, des erreurs de programmation, des approximations numériques ou des méthodes d'estimation inappropriées.

3.2.3 Non-linéarités et interactions complexes

Dans de nombreux modèles de risque de crédit, les variables explicatives et la variable dépendante sont liées de manière linéaire ou long-linéaire (défaut, perte en cas de défaut, etc.). Toutefois, les interactions entre les variables peuvent être complexes et non linéaires, ce qui peut rendre ces modèles inadéquats pour comprendre la dynamique sous-jacente du risque de crédit.

3.2.4 Volatilité et changements de régime

Les modèles de risque de crédit sont fréquemment ajustés en fonction de périodes de stabilité relative, mais ils peuvent ne pas être capables de prendre en compte de manière adéquate les périodes de stress ou de modifications de régime. Durant les périodes de crise financière ou de chocs économiques importants, il est possible que les relations historiques soient altérées, ce qui remet en question la validité des modèles existants.

3.2.5 Erreurs de spécification

L'omission de variables explicatives pertinentes ou l'inclusion de variables non pertinentes dans les modèles peut entraîner des erreurs de spécification. Il est possible que ces erreurs entraînent des estimations erronées du risque de crédit et des décisions sous-optimales en matière de gestion des risques.

3.3 Limites liées aux paramètres de risques

La probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et l'exposition en cas de défaut (EAD) sont souvent évalués individuellement, ce qui peut entraîner des incohérences et des biais dans l'évaluation globale du risque de crédit.

3.3.1. Corrélations entre les paramètres

Les facteurs liés au risque de crédit ne sont pas forcément autonomes les uns des autres. Par exemple, il est possible que la PD et la LGD soient liées, car les emprunteurs qui ont une probabilité de défaut plus élevée peuvent également subir des pertes plus importantes en cas de défaillance. Il est possible que l'absence de ces corrélations entraîne une sous-estimation ou une surestimation du risque global.

3.3.2 Incertitude des estimations

Les évaluations des critères de risque de crédit présentent une certaine incertitude en raison d'erreurs d'échantillonnage, de biais de modèle ou de variations dans l'environnement économique. Les calculs ultérieurs de la perte prévue et de la perte inattendue peuvent être influencés par cette incertitude, ce qui peut avoir un impact sur les décisions de gestion des risques.

3.3.3 Problèmes de calibrage

Il est essentiel de calibrer de manière adéquate les paramètres de risque de crédit afin d'assurer des estimations précises. Toutefois, cette procédure peut être ardue et présenter des difficultés, comme la sélection des échantillons de calibration, la correction des données historiques et la prise en considération des conditions de marché actuelles.

3.3.4 Sensibilité aux hypothèses

Les hypothèses sous-jacentes peuvent avoir un impact considérable sur les estimations des paramètres de risque de crédit, comme la répartition des variables, la structure fonctionnelle des modèles ou les méthodes d'estimation employées. Une légère modification de ces hypothèses peut entraîner des modifications importantes dans les résultats obtenus.

3.4 Limites liées à la réglementation

Les cadres réglementaires, tels que les accords de Bâle, ont joué un rôle important dans la standardisation des méthodes de mesure du risque de crédit. Cependant, ces réglementations présentent également certaines limites et critiques.

3.4.1 Approche standardisée rigide

Le calcul des exigences en fonds propres réglementaires a été critiqué pour son manque de sensibilité au risque et sa rigidité excessive, selon l'approche standardisée définie par les accords de Bâle. Cette méthode s'appuie sur des évaluations de risque préétablies pour diverses catégories d'actifs, sans tenir compte des particularités des portefeuilles de crédit des institutions bancaires.

3.4.2 Complexité de l'approche notations internes

Les exigences en fonds propres sont calculées à l'aide de l'approche notations internes (IRB) autorisée par Bâle II, mais elle comporte également des défis majeurs.

La mise en place de cette méthode requiert une grande quantité de ressources et de compétences, ainsi qu'une validation rigoureuse par les autorités régulières. En outre, la complexité des schémas IRB peut compliquer leur interprétation et leur compréhension pour les acteurs externes impliqués.

4.4.3 Procyclité

Les méthodes de mesure du risque de crédit réglementées sont souvent critiquées pour leur potentiel effet procyclique. Lorsque l'économie ralentit, les modèles peuvent exagérer le risque de crédit, ce qui pousse les banques à renforcer leurs critères de prêt et à aggraver encore plus le cycle économique. De manière opposée, lors des périodes de croissance, les modèles peuvent avoir une sous-estimation du risque, ce qui peut conduire à un assouplissement excessif des conventions de prêt.

3.4.4 Arbitrage réglementaire

Les disparités entre les méthodes réglementaires (standardisées et notations internes) et leur application peuvent engendrer des possibilités d'arbitrage réglementaire pour les institutions bancaires. Il est possible que celles-ci soient tentées de rationaliser leurs portefeuilles afin de réduire leurs besoins en fonds propres, plutôt que de refléter fidèlement leur réel profil de risque.

3.5 Limites liées à la gestion des risques

Au-delà des aspects techniques et réglementaires, les méthodes de mesure du risque de crédit présentent également des limites dans leur application pratique à la gestion des risques au sein des institutions financières.

3.5.1 Intégration des risques

Il est impossible de considérer le risque de crédit de manière isolée, car il est en relation avec d'autres types de risques, comme le risque de marché, le risque opérationnel et le risque de liquidité. Ces interdépendances peuvent être mal prises en compte dans les méthodes de mesure du risque de crédit, ce qui peut entraîner une vision partielle du profil de risque global de l'institution.

3.5.2 Utilisation des mesures de risque

Même si les mesures du risque de crédit sont correctement calculées, il peut être compliqué de les utiliser dans la prise de décision. La recherche d'un équilibre entre la maximisation des bénéfices et la réduction des risques est essentielle pour les institutions financières, tout en tenant compte d'autres éléments tels que les contraintes réglementaires, les objectifs stratégiques et les préférences des parties prenantes.

3.5.3 Compétences et expertise

Les méthodes de mesure du risque de crédit requièrent des compétences et une expertise particulière en matière de modélisation, de statistiques, de finance et de gestion des risques pour être mises en œuvre et interprétées. Les ressources qualifiées manquantes peuvent représenter un défi majeur pour de nombreuses institutions financières, notamment les plus petites.

3.5.4 Coûts et complexité

Il peut être coûteux et complexe de développer, maintenir et valider des modèles de risque de crédit, surtout pour les méthodes les plus avancées. Il est essentiel que les institutions financières examinent de manière approfondie l'équilibre entre les dépenses et les bénéfices de ces méthodes, en prenant en considération la taille et la complexité de leurs portefeuilles de crédit.

3.5.5 Résistance au changement

Malgré leurs limites, il peut être difficile de remplacer ou de modifier les méthodes de mesure du risque de crédit établies en raison de la résistance au changement au sein des institutions financières. Les processus, systèmes et compétences déjà en place peuvent engendrer une stagnation qui empêche l'adoption de nouvelles méthodes plus efficaces.

3.6 Critiques théoriques et perspectives futures

Au-delà des limites pratiques, les méthodes de mesure du risque de crédit font également l'objet de critiques théoriques et de remises en question fondamentales, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives et approches.

3.6.1 Critique de la théorie des portefeuilles

De nombreuses méthodes de mesure du risque de crédit reposent sur la théorie des portefeuilles, qui a été critiquée pour ses hypothèses simplificatrices, comme la normalité des rendements et l'indépendance des actifs. Il est possible que ces hypothèses ne prennent pas en considération la complexité et les réelles interdépendances des marchés financiers.

3.6.2 Critique de la Value-at-Risk (VaR)

La Value-at-Risk (VaR), une mesure de risque largement utilisée dans la gestion des risques, a fait l'objet de critiques en raison de ses limites intrinsèques. La VaR ne prend pas en compte les événements extrêmes (queues de distribution) et ne fournit pas d'informations sur l'ampleur des pertes potentielles au-delà du seuil de confiance spécifié.

3.6.3 Modèles alternatifs

Des approches alternatives ont été suggérées afin de dépasser les contraintes des méthodes classiques de mesure du risque de crédit. Par exemple, les modèles de risque de crédit utilisant les réseaux barytines offrent la possibilité de détecter les relations non linéaires et les liens entre les variables. Les modèles de copules proposent un moyen souple de représenter les liens entre les défauts.

3.6.4 Apprentissage automatique et big data

La popularité croissante des méthodes d'apprentissage automatique et de l'analyse des données massives ouvre de nouvelles opportunités pour évaluer le risque de crédit. Grâce à ces méthodes, il est possible d'utiliser de vastes quantités de données variées et de repérer des patterns complexes qui pourraient être négligés par les modèles classiques.

3.6.4 Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)⁴

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) prennent de plus en plus d'importance dans le domaine financier. Dans les méthodes de mesure du risque de crédit, l'incorporation de ces éléments pourrait favoriser une évaluation plus globale des risques, tout en favorisant la promotion d'une finance durable.

⁴Carey, M., &Hrycay, M. (2001). Parameterizing Credit Risk Models with Rating Data. *Journal of Banking & Finance*, 25(1), 197-270.

Jorion, P. (2009). Risk management lessons from the credit crisis. *European Financial Management*, 15(5), 923-933.

Conclusion

Après cette étude détaillée du risque de crédit, il est primordial de souligner à nouveau l'importance de ce genre de risque pour les banques et autres institutions financières. Le risque de crédit est une menace majeure pour la rentabilité et la solvabilité des banques, car il représente la possibilité qu'un emprunteur ou une contrepartie ne puisse pas respecter ses engagements financiers. Une gestion inadéquate de ce risque peut engendrer des pertes importantes, diminuer les profits et les capitaux propres, et, dans des situations extrêmes, entraîner des faillites bancaires. De plus, le fait de ne pas pouvoir gérer ce risque de manière efficace peut affaiblir la confiance des investisseurs et du public, mettant ainsi en péril la stabilité du système financier mondial.

De plus, la prise en compte du scoring et de la notation dans les évaluations de risque de crédit constitue une tendance émergente qui pourrait changer la façon dont les institutions financières gèrent ce risque. Grâce à leur intégration, il est possible d'effectuer une évaluation plus exhaustive des risques tout en harmonisant les pratiques de gestion des risques avec des objectifs de durabilité. Cependant, il est essentiel de surveiller attentivement ces approches prometteuses afin d'éviter de nouvelles sources de risques ou d'incohérences dans les modèles.

Chapitre 2 : Gestion des Risques de Crédit : Pratiques de Souscription, Diversification et Impact sur la Performance Bancaire

Le risque de crédit, qui se caractérise par la possibilité de pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs à respecter leurs engagements financiers, est étroitement lié à l'activité de prêt des institutions bancaires. Toutefois, une mauvaise gestion de ce risque peut entraîner des répercussions désastreuses, comme l'ont démontré les crises financières antérieures. C'est la raison pour laquelle les banques ont mis au point des méthodes avancées de gestion des risques, qui sont abordées dans ce chapitre.

L'utilisation d'outils de couverture, comme l'assurance-crédit, les swaps sur défaut de crédit et la titrisation, sera également abordée dans ce chapitre, offrant aux banques la possibilité de transférer une partie de leur risque de crédit à d'autres acteurs du marché.

L'objectif de ce chapitre est de fournir une vision approfondie des défis et des mécanismes de la gestion du risque de crédit dans le domaine bancaire, mettant en évidence son rôle essentiel dans le maintien de la stabilité financière et de la performance des établissements bancaires.

Section 1 : Gestion des risques de crédit

Sélection des emprunteur et utilisation des outils de gestion

1 - Pratiques de souscription et sélection des emprunteurs⁵

Le processus de souscription et de sélection des emprunteurs est l'une des étapes les plus importantes de la gestion des risques de crédit pour les banques et les institutions financières. Elle représente la première ligne de défense contre les risques potentiels de défaut de paiement. C'est pourquoi les banques établissent des critères et des procédures strictes pour évaluer la solvabilité des emprunteurs potentiels et leur capacité à honorer leurs obligations financières. Ce processus commence par la collecte des informations et des données nécessaires sur le client, y compris sa situation financière, ses activités commerciales, son crédit historique et toutes les garanties ou sûretés qu'il fournit.

Ensuite, les agents de souscription analysent ces données en utilisant différentes méthodes comme les modèles de notation de crédit et les évaluations qualitatives. Par exemple, les banques peuvent utiliser des modèles mathématiques complexes pour calculer la probabilité de défaut de l'emprunteur en se basant sur des facteurs tels que les ratios d'endettement, les flux de trésorerie et la qualité des garanties. Elles procèdent également à une analyse qualitative pour évaluer d'autres aspects tels que l'expérience de la direction, l'environnement commercial et la concurrence.

Sur la base de ces évaluations, les banques classent les emprunteurs potentiels dans différentes catégories de risque, comme "faible", "modéré", "élevé". Elles définissent des limites pour les niveaux de risque acceptables en fonction de leur stratégie et de leur capacité à supporter les risques. Par exemple, une banque peut refuser d'accorder des prêts aux emprunteurs à risque très élevé, ou exiger des garanties supplémentaires ou des taux d'intérêt plus élevés pour approuver les prêts à risque.

Les banques surveillent également en permanence leurs portefeuilles de crédit et réévaluent régulièrement les risques. Si la situation financière de l'emprunteur change ou s'il y a des indicateurs d'une augmentation de la probabilité de défaut, les banques le reclassent dans une catégorie de risque plus élevée et prennent les mesures appropriées comme demander des garanties supplémentaires ou augmenter les provisions pour pertes potentielles.

⁵Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). (2020). Rapport annuel de l'ACPR sur le contrôle bancaire et la surveillance des pratiques commerciales.

2. Diversification du portefeuille de crédit et gestion active des risques

Présentation des moyens de gestion, de risques de crédit

2.1. Diversification du portefeuille de crédit⁶

La diversification du portefeuille de crédit peut être réalisée de plusieurs manières :

a. Diversification sectorielle : Le portefeuille de crédit ne doit pas dépendre d'un seul secteur économique, car cela l'exposerait à des risques importants en cas de chocs ou de perturbations dans ce secteur. Il est donc essentiel de répartir les prêts et les facilités de crédit sur un large éventail de secteurs économiques clés, tels que l'industrie manufacturière (machines, textiles, produits chimiques, etc.), le secteur agricole, les services (finance, tourisme, transport, télécommunications, etc.), le commerce (gros et détail), l'immobilier, etc. Plus le portefeuille est diversifié sur le plan sectoriel, plus les risques de concentration sont faibles et plus sa capacité de résistance aux chocs sectoriels est élevée. Il faut également diversifier à l'intérieur de chaque secteur clé pour éviter les expositions à des risques spécifiques.

b. Diversification géographique : En plus de la diversification sectorielle, il est également important que le portefeuille de prêts soit bien réparti géographiquement, les risques de crédit pouvant varier considérablement d'une région à l'autre. La diversification géographique doit couvrir plusieurs niveaux : local (répartition dans les différentes villes et provinces d'un pays), régional (répartition dans les pays voisins d'une même région), et international (répartition sur différents continents et zones géographiques). Il faut aussi diversifier en fonction du niveau de développement économique des pays, de sorte que le portefeuille comprenne des pays développés, émergents et en développement, car chacun a ses propres conditions et risques. Cette diversification géographique multidimensionnelle aide à réduire les risques liés aux facteurs locaux, régionaux ou mondiaux.

c. Diversification des types de crédit : Il est important que le portefeuille de crédit ne dépende pas d'un seul type de crédit, car cela l'exposerait aux risques spécifiques liés à ce type. Le portefeuille doit donc comprendre une gamme diversifiée de différents produits de crédit, y compris les prêts personnels de différents types (prêts hypothécaires, prêts personnels généraux, cartes de crédit, etc.), les prêts commerciaux aux entreprises (prêts d'investissement pour financer des projets, prêts de fonctionnement, financement du commerce extérieur, etc.), les prêts gouvernementaux (obligations

⁶Frachot, A., Georges, P., & Roncalli, T. (2001). Reformuler la gestion du risque de crédit. Revue Banque Edition.

Jarrow, R. A., & Turnbull, S. M. (2000). The intersection of market and credit risk. Journal of Banking & Finance, 24(1-2), 271-299.

d'État, prêts pour les infrastructures, etc.), ainsi que d'autres formes telles que le financement participatif et la titrisation.

Plus le portefeuille est diversifié en termes de types de crédit, moins les risques de concentration sont élevés et plus sa capacité de résistance aux chocs liés à un type de crédit particulier est grande.

d. Diversification des catégories de clients :

En plus de la diversification des types de crédit, il est également important de diversifier les catégories de clients auxquels l'institution financière accorde des crédits. Au lieu de se concentrer sur une seule catégorie comme les particuliers ou les grandes entreprises, le portefeuille doit inclure différentes catégories telles que les particuliers (crédits à la consommation ou immobiliers), les petites et moyennes entreprises, les grandes multinationales, les gouvernements et les organismes publics, etc. Chacune de ces catégories a des caractéristiques de risque différentes, et leur diversification aide à réduire le risque global du portefeuille.

2.2Gestion active des risques

Il existe plusieurs modèles, les voici :

a.Modèles et outils d'évaluation des risques

La gestion efficace des risques de crédit nécessite des modèles et des outils avancés pour les évaluer avec précision. Les institutions financières doivent développer et utiliser des modèles de notation interne complexes, tenant compte d'un large éventail de facteurs financiers et non financiers des clients pour déterminer leurs probabilités de défaut. Elles doivent également utiliser des modèles pour mesurer les risques de crédit économiques et leur impact potentiel sur le portefeuille dans différentes conditions économiques, ainsi que des modèles de simulation de chocs et de tests de résistance pour évaluer la capacité du portefeuille à résister à des chocs et des scénarios extrêmes. En outre, des modèles spécialisés doivent être développés pour évaluer les risques du portefeuille dans son ensemble.

b.Création d'une unité spécialisée dans la gestion des risques de crédit

Pour assurer une gestion efficace des risques de crédit, les institutions financières doivent créer une unité ou un département spécialisé dans ce domaine. Cette unité est composée d'une équipe d'experts qualifiés et spécialisés dans les techniques et les pratiques de gestion des risques de crédit. Elle est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie globale de gestion des risques au niveau de l'institution, y compris l'établissement de politiques, de procédures et de limites appropriées. Elle

assure également un suivi et une analyse continus du risque du portefeuille de crédit, et identifie les domaines de concentration et les expositions importantes.

Sur cette base, l'unité coordonne avec les autres départements pour prendre les mesures nécessaires à l'atténuation des risques, comme la restructuration du portefeuille ou la modification des critères d'octroi de crédit.

c.Mise en place et application de politiques et procédures strictes pour la gestion des risques

L'une des principales tâches de l'unité de gestion des risques est d'établir des politiques et procédures strictes et complètes pour la gestion des risques de crédit. Ces politiques comprennent les critères et conditions d'octroi de crédit, y compris les exigences en matière de garanties et de sûretés, ainsi que les marges de sécurité requises. Elles définissent également des limites maximales d'exposition au crédit pour les secteurs économiques, les régions géographiques et les grands clients, afin de limiter les risques de concentration. Elles prévoient aussi des procédures spécifiques pour la surveillance continue du portefeuille, des indicateurs d'alerte précoce pour détecter les risques émergents, ainsi que des plans clairs pour traiter les créances douteuses et les problèmes de crédit.

d.Utilisation de techniques avancées d'automatisation et d'analyse

Pour gérer efficacement un important portefeuille de crédit complexe, il est indispensable d'utiliser des techniques et des systèmes avancés. Ceux-ci comprennent des systèmes intégrés de gestion des informations sur les risques, qui rassemblent les données de diverses sources et fournissent une vue d'ensemble des risques. Ils utilisent également des simulations et des analyses de données avancées pour évaluer différents scénarios et identifier les points faibles potentiels. Les processus de surveillance, d'alerte et de reporting sont également automatisés pour assurer la détection et la gestion des risques en temps opportun.

e.Amélioration et développement continus

Face aux changements constants dans l'environnement des affaires et les conditions économiques, les modèles, outils, politiques, systèmes de gestion des risques de crédit doivent être régulièrement révisés et mis à jour. Les meilleures pratiques et les dernières avancées dans ce domaine doivent être adoptées, en faisant appel à des conseillers et experts externes si nécessaire. Une formation continue des employés est également indispensable pour renforcer leurs compétences en gestion des risques et rester à jour avec les derniers développements.

3.Utilisation des outils de couverture

Parmi les outils de gestion de risques de crédit, on a :

3.1 l'assurance-crédit

Qui est un outil de couverture majeur utilisé par les banques pour réduire les risques de crédit. Les banques paient des primes d'assurance aux compagnies d'assurance pour se protéger contre les pertes potentielles résultant du défaut de paiement de leurs clients sur les prêts ou les dettes dues. Par exemple, si une banque accorde un prêt de 10 millions de dollars à une entreprise, elle peut souscrire à une assurance couvrant 80% de ce montant (8 millions de dollars) en cas de faillite de l'entreprise et d'incapacité à rembourser. De cette manière, les banques limitent leur exposition aux risques de crédit moyennant le paiement de primes d'assurance déterminées.

3.2 les swaps sur défaut de crédit (credit default swaps)

Sont l'un des outils de couverture les plus utilisés dans la gestion des risques de crédit. Ces contrats impliquent le paiement périodique de primes par la banque (l'acheteur) à la contrepartie (le vendeur), et en contrepartie, si un "événement de crédit" spécifique comme la faillite de l'emprunteur ou le défaut de paiement de ses obligations survient, la banque recevra une indemnisation complète. Par exemple, si une banque détient un prêt de 20 millions de dollars à une entreprise, elle peut conclure un contrat de swap sur défaut de crédit où elle paie des primes annuelles à une contrepartie. En cas de faillite de l'entreprise, elle recevra une indemnisation de 20 millions de dollars, la protégeant ainsi d'une perte totale sur le prêt. Les banques peuvent ainsi transférer les risques de crédit à d'autres parties contre le paiement de primes déterminées.

3.3 la titrisation

Les banques regroupent des portefeuilles de prêts homogènes (comme les prêts hypothécaires résidentiels ou les prêts automobiles) et les vendent sous forme de titres adossés à ces actifs à des investisseurs. Par exemple, une banque peut regrouper 5000 prêts automobiles, les titriser, puis vendre les titres ainsi obtenus sur le marché. De cette manière, la banque transfère les risques de défaut sur ces prêts aux détenteurs des titres, tout en obtenant de nouvelles liquidités. Cependant, le processus de titrisation est complexe et soumis à une réglementation stricte pour assurer la transparence et limiter les risques.

3.4 les banques utilisent la technique des participations dans les gros prêts afin de partager les risques de crédit avec d'autres banques

Lorsqu'une banque fait face à une demande de gros prêt dépassant ses limites d'exposition au risque de crédit autorisées, elle peut vendre des parts de ce prêt à d'autres banques participantes. Prenons l'exemple d'un prêt de 300 millions de dollars pour un grand projet. Si la banque initiale ne peut pas supporter seule ce montant en raison de contraintes de fonds propres, elle peut conserver 40% (120

millions de dollars) et vendre les 60% restants (180 millions de dollars) sous forme de parts à d'autres banques, répartissant ainsi le risque de crédit du prêt.

3.5 les dérivés

Les banques utilisent les dérivés pour se couvrir contre les risques de crédit, notamment les contrats à terme sur les dettes souveraines. Ces outils permettent aux banques de se couvrir contre les risques de défaut des pays et des gouvernements en achetant ou en vendant des contrats à terme liés aux dettes de ces entités. Par exemple, si une banque détient des obligations d'État d'un pays, elle peut acheter des contrats à terme pour se protéger contre le risque de défaut de ce pays sur sa dette.

Section 2 : Impact sur la performance bancaire

Le risque de crédit engendre des instabilité sur la performance bancaire, ce qui nécessite des analyses approfondies qui nous permet de détecter

1. Analyse des indicateurs de performance financière tels que le ROA, le ROE et le Coût du Risque. (RC)

Le rendement des actifs (ROA), le rendement des capitaux propres (ROE) et le coût du risque sont des indicateurs clés permettant d'évaluer la performance financière d'une banque et de mesurer l'impact du risque de crédit sur sa rentabilité. Ces indicateurs sont étroitement liés et fournissent des informations précieuses sur l'efficacité avec laquelle une banque gère ses actifs, génère des bénéfices pour ses actionnaires et provisionne pour les pertes sur prêts.

1.1 Le rendement des actifs (ROA)

Le ROA est un indicateur fréquemment employé afin d'évaluer l'efficacité avec laquelle une banque réalise des profits à partir de ses actifs. Il est obtenu en multipliant le profit net par la valeur totale des actifs de la banque. Un taux de rendement opérationnel élevé témoigne d'une utilisation améliorée des actifs pour générer des revenus et d'une plus grande efficacité commerciale. Le ROA d'une banque est directement impacté par le risque de crédit. En cas de détérioration de la qualité des portefeuilles de prêts et d'augmentation des prêts non performants, il est nécessaire que la banque augmente ses réserves pour les pertes sur les prêts. On déduit ces provisions du bénéfice net, ce qui entraîne une diminution du ROA. Ainsi, une augmentation du risque de crédit sans contrôle peut sérieusement mettre en péril la rentabilité des actifs.

Il convient de souligner que l'analyse du ROA doit être faite en fonction de la stratégie de la banque et de son goût pour le risque. Il est possible que certaines banques décident intentionnellement de prendre davantage de risques de crédit afin de générer des revenus d'intérêts plus élevés, ce qui peut avoir un impact temporaire sur leur ROA. Cependant, il est crucial de gérer de manière prudente le risque de crédit afin de maintenir un équilibre sain entre la prise de risque et la rentabilité budgétaire.

1.2 Le rendement des capitaux propres (ROE)

Le ROE mesure le bénéfice généré par une banque pour ses actionnaires. Il est obtenu en multipliant le profit net par les capitaux propres totaux de la banque. En général, un ROE élevé est perçu comme positif, car cela témoigne de la capacité de la banque à générer des rendements élevés pour ses actionnaires. Toutefois, une surexposition au risque de crédit peut entraîner des conséquences néfastes sur le rendement d'exploitation d'une banque. Si les pertes sur les prêts non performants augmentent, cela entraîne une diminution du bénéfice net, ce qui entraîne une diminution du ROE.

En outre, une hausse du risque de crédit peut augmenter la fluctuation des bénéfices, ce qui entraîne une stabilité moins constante du ROE au fil du temps.

Il convient de souligner que le ROE peut être impacté par les ressources financières de la banque. L'endettement plus élevé des banques peut entraîner une augmentation de leur ROE, mais cela peut également les exposer à un risque accru en cas de choc économique ou de dégradation de la qualité de leurs portefeuilles de prêts. Donc, même si un ROE élevé est souvent considéré comme un indicateur positif, il est nécessaire d'analyser ce résultat en prenant en considération le niveau de risque de crédit auquel la banque est exposée. Il est crucial de gérer de manière prudente le risque de crédit afin de maintenir un ROE élevé et stable à long terme, tout en préservant la stabilité financière de la banque.

1.3 Le coût du risque (RC)⁷

Le niveau de provisionnement pour le risque de crédit est évalué en fonction du coût du risque par rapport aux encours de crédit. En divisant le montant des provisions pour pertes sur prêts par le total des prêts en cours, on peut le calculer. Un niveau élevé de risque signifie que la banque est confrontée à une augmentation des prêts non performants et doit accroître ses réserves, ce qui diminue ses profits. Le prix du risque est un élément essentiel pour évaluer l'effet direct du risque de crédit sur la rentabilité d'une institution bancaire. En cas de détérioration de la qualité des portefeuilles de prêts, les banques doivent accroître leurs réserves pour les pertes sur prêts, ce qui entraîne une augmentation du coût du risque.

Il est crucial pour les banques de surveiller étroitement leur coût du risque et de mettre en place des stratégies efficaces pour gérer les prêts non performants. Cela peut impliquer des processus de recouvrement renforcés, une réévaluation des politiques de crédit ou une diversification des portefeuilles de prêts pour réduire la concentration des risques.

Il convient de souligner que les frais liés au risque peuvent fluctuer considérablement en fonction du cycle économique et de l'environnement légal. Les banques peuvent être confrontées à une augmentation des défauts de paiement pendant les périodes de récession ou de ralentissement économique, ce qui entraîne une augmentation temporaire du coût du risque.

⁷Banque des Règlements Internationaux (BRI). (2017). Principes de gestion du risque de crédit.

De la même manière, une efficacité des règles de provisionnement peut entraîner une augmentation du coût du risque, même si la qualité des portefeuilles de prêts demeure inchangée.

1.4 Gestion du risque de crédit pour optimiser les indicateurs de performance

Pour maintenir des niveaux élevés de ROA et de ROE tout en maîtrisant le coût du risque, les banques doivent mettre en place des stratégies de gestion du risque de crédit robustes et efficaces. Cela implique notamment :

1. Des politiques d'octroi de crédit prudentes, reposant sur une évaluation rigoureuse des emprunteurs et de leur capacité de remboursement.
2. Une surveillance étroite des portefeuilles de prêts pour détecter les signaux d'alerte précoces de détérioration de la qualité des prêts.
3. Des processus de recouvrement efficaces pour gérer les prêts non performants et limiter les pertes.
4. Une diversification des portefeuilles de prêts pour réduire la concentration des risques dans des secteurs ou des régions géographiques spécifiques.
5. Des systèmes de notation de crédit solides pour évaluer et suivre le risque de crédit des emprunteurs.
6. Des niveaux de capitalisation adéquats pour absorber les pertes potentielles sur prêts non performants.
7. Une gestion prudente de l'appétit pour le risque, en trouvant un équilibre optimal entre la prise de risque de crédit pour générer des revenus et la préservation de la solidité financière à long terme.
8. Une culture de gestion des risques solide, ancrée dans la gouvernance et la prise de décision stratégique de la banque.

En mettant en œuvre ces stratégies, les banques peuvent mieux maîtriser leur risque de crédit, limiter l'impact négatif sur leurs indicateurs de performance tels que le ROA, le ROE et le coût du risque, tout en maintenant une rentabilité durable.

1.5 Importance des indicateurs de performance pour les parties prenante

Les indicateurs de performance tels que le ROA, le ROE et le coût du risque sont cruciaux non seulement pour la gestion interne des banques, mais aussi pour les diverses parties prenantes externes, notamment les investisseurs, les régulateurs et les clients.

En mettant en œuvre ces stratégies, les banques ont la possibilité d'améliorer leur gestion de leur risque de crédit, de diminuer les effets néfastes sur leurs indicateurs de performance tels que le rendement d'exploitation, le rendement d'exploitation et le coût du risque, tout en maintenant une rentabilité durable.

Pour les autorités bancaires, il est primordial de surveiller ces indicateurs afin d'évaluer la stabilité financière des banques et leur aptitude à faire face aux chocs économiques. Une augmentation inquiétante du ROA, du ROE ou du coût du risque peut entraîner des investigations approfondies ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires.

Enfin pour les clients des institutions financières, ces indicateurs peuvent avoir un impact sur leur perception de la solidité financière et de la durabilité de leur établissement financier. La présence de faibles indicateurs de performance peut entraîner des préoccupations quant à la capacité d'une banque à respecter ses engagements envers ses clients, que ce soit en ce qui concerne les dépôts ou les prêts. De cette manière, il est crucial de gérer efficacement le risque de crédit et de maintenir des niveaux satisfaisants de rentabilité interne des banques, ainsi que de préserver la confiance des investisseurs, des régulateurs et des clients.

1.6 Défis et limites dans l'interprétation des indicateurs

Même si les indicateurs de performance comme le ROA, le ROE et le coût du risque sont couramment employés et offrent des informations précieuses, il est important de prendre en considération certains défis et limites lors de leur interprétation. En premier lieu, ces données sont imputées par divers éléments, dont certains peuvent être autonomes de la gestion du risque de crédit.

Par exemple, ces indicateurs peuvent être influencés par les conditions macroéconomiques, les taux d'intérêt, la concurrence sur le marché et les modifications réglementaires, ce qui rend leur analyse plus complexe.

En outre, les pratiques comptables, les définitions des éléments constitutifs ou les ajustements spécifiques appliqués peuvent entraîner des variations dans les méthodes de calcul de ces indicateurs d'une banque à l'autre. Il est possible que cela complique les comparaisons directes entre les banques et demande une analyse approfondie des méthodologies qui les sous-tendent. Il convient également de souligner que ces indicateurs ne donnent qu'une vision partielle des résultats d'une banque.

Il est également nécessaire de prendre en considération d'autres éléments tels que la qualité de la gouvernance, la solidité des processus opérationnels, la gestion des risques non liés au crédit (risque de marché, risque opérationnel, etc.) et la stratégie à long terme afin d'obtenir une vision globale de la santé financière d'une entreprise.

Finalement, lors de l'analyse des indicateurs de performance, il est essentiel de prendre en considération le stade de développement et le modèle d'affaires de chaque banque. Les niveaux de ROA ou de ROE peuvent être temporairement plus bas pour une banque en pleine expansion en raison des investissements nécessaires pour soutenir son développement, tandis qu'une banque plus établie et mature peut se focaliser davantage sur l'amélioration de ses indicateurs

2.Relation entre le risque de crédit et la rentabilité des banques

La relation entre le risque de crédit et la rentabilité des institutions financières est un sujet complexe et essentiel pour assurer la durabilité des établissements financiers. D'une part, le risque de crédit est intrinsèquement lié à l'activité de prêt des banques et représente une source de revenus cruciale. En revanche, une surexposition au risque de crédit peut engendrer des pertes considérables et mettre en péril la rentabilité à long terme.

2.1 Relation positive

Prise de risque de crédit pour générer des revenus Le risque de crédit est lié de manière positive à la rentabilité des banques, car il est essentiel de prendre des risques de crédit afin de générer des revenus d'intérêts et des commissions, qui constituent une part significative des bénéfices des institutions financières. Quand une banque accorde un prêt, elle risque que l'emprunteur ne puisse pas rembourser le montant dû, ce qui peut entraîner une perte. Toutefois, afin de contrebalancer ce risque, les institutions bancaires appliquent habituellement des taux d'intérêt plus élevés sur les prêts avec un risque de crédit accru. La prime de risque correspond à la rémunération que la banque attend de l'emprunteur en raison de son exposition au risque de défaut.

De cette manière, en augmentant les risques de crédit, les banques ont la possibilité de générer des revenus d'intérêts plus élevés, ce qui peut entraîner une rentabilité plus élevée. Ce lien positif revêt une importance particulière dans un contexte économique favorable, où les taux de défaut de paiement sont habituellement bas.

Il convient de souligner que cette relation ne se présente pas de manière linéaire et qu'une prise de risque excessive peut avoir des répercussions néfastes sur la rentabilité. Lorsque les défauts de paiement dépassent un certain seuil, les pertes potentielles peuvent dépasser les revenus d'intérêts supplémentaires générés, ce qui aura un effet négatif sur la rentabilité globale de la banque.

2.2 Relation négative⁸

Impact des pertes sur prêts non performants malgré l'importance de prendre des risques de crédit afin de générer des revenus, une exposition excessive à ce risque peut avoir des conséquences néfastes sur la rentabilité des institutions bancaires. On observe principalement cette relation négative lorsque les pertes sur des prêts non performants dépassent les revenus d'intérêts générés par ces prêts. Quand la qualité des portefeuilles de prêts diminue, les banques font face à une augmentation des prêts non performants, c'est-à-dire des prêts pour lesquels les emprunteurs ne pouvaient pas rembourser.

⁸Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. (2006). Etudes de cas sur la validation des pratiques de notation interne.

Afin de faire face à ces pertes éventuelles, les institutions bancaires doivent établir des réserves pour les pertes sur leurs prêts, qui sont déduites de leurs profits. Une augmentation importante de ces réserves peut avoir un impact considérable sur la rentabilité des banques.

La rentabilité des banques peut être affectée par les dépenses liées au recouvrement des prêts non performants, comme les frais juridiques et les dépenses de gestion des créances douteuses. La combinaison de ces dépenses supplémentaires avec la diminution des revenus d'intérêts sur les prêts non performants peut avoir un effet négatif considérable sur la rentabilité globale de l'établissement.

2.3 Gestion du compromis entre risque de crédit et rentabilité

Puisque la relation entre le risque de crédit et la rentabilité est complexe, il est essentiel que les banques développent des stratégies de gestion des risques efficaces afin d'améliorer ce compromis. Cela nécessite de concilier la prise de risque indispensable pour générer des revenus et la réduction de l'exposition excessive au risque de crédit qui pourrait mettre en péril la rentabilité à long terme.

Plusieurs facteurs clés entrent en jeu dans la gestion de ce compromis, notamment :

1. L'appétit pour le risque de la banque et la définition de niveaux de tolérance adaptés à sa stratégie et à ses objectifs de rentabilité.
2. Des politiques d'octroi de crédit rigoureuses, reposant sur une évaluation approfondie des emprunteurs et de leur capacité de remboursement.
3. La diversification des portefeuilles de prêts pour réduire la concentration du risque de crédit dans certains secteurs ou régions.
4. Une tarification des prêts qui tienne compte du risque de crédit spécifique et permette de générer des revenus suffisants pour compenser les pertes potentielles.
5. Des processus efficaces de recouvrement et de gestion des prêts non performants pour minimiser les pertes.
6. Le maintien de niveaux de capital adéquats pour absorber les pertes liées au risque de crédit.
7. Une surveillance étroite des indicateurs de risque de crédit et des mécanismes de contrôle robustes.

2.4 Impact des cycles économiques

Il est important de noter que la corrélation entre le risque de crédit et la rentabilité des institutions bancaires n'est pas constante et peut être impactée par les fluctuations économiques. La relation positive entre le risque de crédit et la rentabilité est plus marquée lors des périodes de croissance, tandis que lors des périodes de récession, la relation négative tend à dominer. Pendant les périodes de croissance, la demande de crédit augmente et les taux de défaut sont habituellement bas, ce qui permet aux banques de prendre davantage de risques tout en générant des revenus d'intérêts plus élevés.

D'autre part, pendant les périodes de ralentissement, les retards de paiement sont plus fréquents, ce qui contraint les banques à faire des réserves plus importantes, ce qui a un impact négatif sur leur rentabilité.

Les banques doivent donc adapter leurs stratégies de gestion du risque de crédit en fonction des cycles économiques, en adoptant une approche plus ouverte à la prise de risque pendant les expansions, tout en resserrant leurs critères d'octroi de crédit et en renforçant la surveillance des portefeuilles pendant les récessions.

2.5 Rôle des réglementations

La relation entre le risque de crédit et la rentabilité des banques est également influencée par les réglementations bancaires, comme les exigences de fonds propres minimaux. D'une part, ces lois ont pour objectif de préserver la stabilité du système financier en restreignant la prise de risques excessive par les banques, ce qui peut limiter leurs possibilités de revenus. En revanche, elles ont un impact direct sur la façon dont les banques évaluent et préparent pour le risque de crédit, ce qui a un impact direct sur leur rentabilité.

Les banques doivent respecter les réglementations en vigueur tout en améliorant la gestion de leurs fonds propres et en adoptant des pratiques de gestion des risques plus efficaces. Il est également essentiel de maintenir une communication transparente avec les autorités réglementaires afin de trouver un équilibre entre la stabilité financière et la préservation de la rentabilité à long terme.

2.6 Considérations supplémentaires

Au-delà des aspects abordés précédemment, d'autres facteurs importants influencent la relation entre le risque de crédit et la rentabilité des banques, notamment :

- Le modèle d'affaires et la stratégie de chaque banque, certaines se concentrant sur des segments à risque plus élevé pour générer des revenus supérieurs, tandis que d'autres adoptent une approche plus conservatrice.
- La taille et la diversification des banques, les grandes institutions disposant de portefeuilles plus diversifiés étant généralement mieux à même d'absorber les pertes liées au risque de crédit.
- Les facteurs macroéconomiques et géopolitiques, tels que les conditions économiques défavorables, les crises financières ou les tensions géopolitiques, qui peuvent affecter la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts.
- L'innovation technologique et l'émergence de nouveaux modèles d'affaires, avec l'adoption de technologies comme l'intelligence artificielle et l'analyse de données pour améliorer l'évaluation et la gestion du risque de crédit.

L'importance d'une approche globale qui intègre des stratégies de gestion des risques solides, une conformité réglementaire, une surveillance étroite des indicateurs clés et une adaptation constante aux changements du marché et de l'environnement économique est mise en évidence par la complexité de cette relation.

3/ Effets du risque de crédit sur la solvabilité et la valeur des banques

Le risque de crédit a des implications importantes sur la solvabilité et la valeur des banques, en raison de son impact direct sur leurs fonds propres et leur capacité à absorber les pertes

3.1 Effets sur la solvabilité

La solvabilité d'une banque fait référence à sa capacité à honorer ses obligations financières à long terme et à absorber les chocs économiques sans devenir insolvable. Le risque de crédit affecte directement la solvabilité des banques de plusieurs manières

1. Quand les pertes sur les prêts non performants augmentent, les banques doivent faire appel à leurs fonds propres afin de compenser ces pertes. Une diminution importante des capitaux propres peut compromettre la solvabilité de la banque, car elle a moins de ressources pour faire face aux chocs à venir.
2. Les réglementations imposent des exigences minimales en ce qui concerne les ratios de capital, tels que les ratios de fonds propres de base et de fonds propres totaux, afin de garantir le respect des ratios de capital réglementaires. Il peut être compliqué pour les banques de respecter ces exigences en cas d'augmentation des pertes sur des prêts non performants, ce qui peut entraîner des sanctions réglementaires et des limitations dans leurs activités.
3. Il peut être difficile pour les banques insolubles ou proches de l'insolvabilité d'accéder aux sources de financement classiques, telles que les dépôts des clients ou les marchés de capitaux, par exemple. Cette situation peut engendrer un cercle vicieux, aggravant encore plus leurs difficultés de paiement.

3.2 Effets sur la valeur des banques

Le risque de crédit affecte également la valeur des banques, qui est étroitement liée à leur rentabilité future attendue et à leur solidité financière perçue. Les effets potentiels incluent :

1. Baisse des bénéfices futurs : Une augmentation des pertes sur prêts non performants réduit les bénéfices actuels et futurs des banques, ce qui peut se traduire par une baisse de leur valeur boursière.
2. Prime de risque plus élevée : Les investisseurs exigent généralement une prime de risque plus élevée pour détenir des actions de banques exposées à un risque de crédit important, ce qui se traduit par une dépréciation de leur valeur boursière.

3. Coût du financement plus élevé : Les banques confrontées à des risques de crédit importants peuvent être perçues comme plus risquées par les prêteurs et les investisseurs, ce qui se traduit par un coût du financement plus élevé. Cela affecte leur rentabilité future et, par conséquent, leur valeur.
4. Dommages à la réputation : Les scandales liés à une mauvaise gestion du risque de crédit peuvent nuire gravement à la réputation d'une banque, ce qui peut se répercuter sur sa capacité à attirer et à conserver des clients, et affecter sa valorisation.

Afin de minimiser les conséquences néfastes du risque de crédit sur leur solvabilité et leur valeur, les institutions bancaires doivent instaurer des systèmes de gestion des risques solides, maintenir des niveaux de capitalisation appropriés et élaborer des stratégies visant à diversifier leurs portefeuilles de prêts. Il est primordial de gérer de manière prudente le risque de crédit afin de maintenir la confiance des investisseurs, des régulateurs et des autres parties.

9

⁹Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. (2015). Révision de l'approche standard pour le risque de crédit.

Conclusion

À la fin de ce chapitre, il est évident que la gestion du risque de crédit joue un rôle essentiel dans l'activité bancaire, dont l'importance ne peut être négligée. Les banques doivent mettre en place des pratiques de souscription rigoureuses, des stratégies de diversification du portefeuille et une utilisation judicieuse des outils de couverture pour maîtriser les risques.

L'étude des indicateurs de rentabilité financière tels que le ROA, le ROE et le coût du risque a révélé l'effet direct et important du risque de crédit sur la rentabilité des établissements bancaires. Par ailleurs, elle a mis en évidence la complexité de la relation entre la prise de risque et la performance, mettant en évidence l'équilibre délicat que les institutions bancaires doivent maintenir entre la génération de revenus et la préservation de leur stabilité financière

De plus, ce chapitre a souligné l'importance primordiale de la gestion du risque de crédit, non seulement pour les performances individuelles des banques, mais également pour la stabilité du système financier dans son ensemble. En effet, une mauvaise gestion du risque de crédit peut entraîner des conséquences systémiques, comme l'ont démontré les crises financières antérieures

Chapitre 3: La Caisse Populaire d'Algérie : historique, rôle ,modèle de mesure et conditions d'Octroi de Prêts

Ce chapitre examine la présentation de la Caisse Populaire d'Algérie (CPA), une institution bancaire importante en Algérie, et son rôle essentiel dans la fourniture de prêts. Nous débuterons par une analyse globale de l'organisation de la CPA, en soulignant son organigramme et les principales responsabilités de ses départements dans la gestion du risque de crédit. Par la suite, nous examinerons les diverses méthodes de notation et de score qu'elle emploie afin d'évaluer la solvabilité de ses clients et de déterminer leur capacité à obtenir un prêt. Grâce à leurs critères rigoureux, ces modèles jouent un rôle essentiel dans la prévention des risques liés au crédit. Enfin, nous étudierons les réglementations et les exigences établies par la CPA pour accorder des prêts, mettant en évidence l'importance de ces mesures pour diminuer le risque de défaut et préserver la stabilité financière de la banque.

Section1: Présentation de la CPA

Le Crédit Populaire d'Algérie est l'une des plus grandes banques algériennes, pour comprendre cette position, commençons par une présentation de la banque.

1.Historique de la banque¹⁰

L'ordonnance n°66/366 du 29 décembre 1966 crée le CPA en 1966, avec des statuts arrêtés par l'ordonnance n°67/78 du 11 mars 1967. Selon les termes généraux de ses statuts, le CPA est défini comme une institution financière générale et universelle, reconnue comme une banque commerçante dans ses interactions avec les tiers. Les activités de la banque ont été reprises par des banques populaires qui existaient pendant la période coloniale. Le patrimoine de ces banques, dissoutes le 31 décembre 1966, lui a donc été transféré.

Il s'agit des banques suivantes

Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba, et Banque Régionale du Crédit Populaire d'Alger.

La reprise d'autres banques étrangères, à savoir la Société marseillaise du crédit, la Banque mixte Algérie-Misr et la Compagnie française de crédit et de banque, a renforcé les structures du CPA en 1972.

Le CPA a été approuvé par la Banque d'Algérie en avril 1997, après avoir rempli les critères d'éligibilité établis par la loi 90/10 sur la monnaie et le crédit. Entreprise Publique Economique (EPE) et société par actions (SPA), il est géré par le Ministère des Finances et possède un capital social de 29,3 milliards de DA.

En 1985, la Banque de Développement Local (BDL) a été créée par le CPA à la suite de la vente de 40 agences, du transfert de 550 employés et cadres, ainsi que de 89000 comptes clients.

En 2008, le CPA a confirmé une santé financière durable, a pris des engagements importants dans divers secteurs de l'économie, tels que l'équipement et l'industrie.

Il a également collaboré étroitement avec les acteurs bancaires nationaux et a intégré de nouvelles techniques de financement de l'investissement, ce qui a permis à la banque d'être davantage impliquée dans l'économie en tant qu'acteur financier majeur et incontournable.

Actuellement, le capital social de la banque s'élève à 48 milliards de dinars¹ avec l'Etat comme seul propriétaire des actions qu'il gère par l'intermédiaire du Holding Financier.

Le réseau d'exploitation de la banque se compose de 142 agences réparties à travers le territoire national et encadrées par quinze (15) Groupes d'Exploitation.

¹⁰ Banque CPA

2.Activités et rôle du CPA

Traditionnellement axé sur les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), de la santé et des services, le CPA a étendu son offre à tous les secteurs d'activité, aux professions libérales, aux particuliers et aux ménages, en incluant notamment le crédit immobilier et l'accompagnement des micro-entreprises dans le cadre des divers dispositifs et garanties mis en place par les autorités publiques, tels que : (l'ANSEJ, la CNAC, et l'ANGEM).

Le CPA se distingue par le financement de la profession médicale (PROMED) ainsi que la profession libérale (PROLIB), la banque est aussi désignée comme chef de file dans les opérations AADL et LPP.

Tout en développant son champ de compétences à d'autres gammes de services et produits, la banque participe dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique, aux financements de projets d'envergure initiés par l'Etat (centrales électriques, stations de dessalement d'eau de mer, cimenteries, pétrochimie, hôtels, etc.).

De plus, en ce qui concerne son engagement sur le marché des capitaux, en particulier sur le marché obligataire, le CPA a joué un rôle d'accompagnement et de conservateur de titres auprès de plusieurs entreprises émettrices d'obligations telles que ALGERIE TELECOM, SONELGAZ et AIR ALGERIE.

Concernant l'activité internationale, la banque traite toutes les opérations du commerce extérieur (domiciliation, transfert libre, remise documentaire et crédit documentaire) et participe à la mise en place de lignes de crédits extérieurs et des garanties internationales en faveur de sa clientèle.

3.Organisation de la banque

L'agence est directement liée à la Direction du Réseau et maintient des liens fonctionnels avec toutes les entités du CPA. Un Directeur Adjoint est responsable de la coordination des activités et de la supervision. Celui-ci est principalement responsable :

- De la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.
- Du maintien de la discipline.
- De la bonne tenue du personnel de l'agence.
- De la sécurité générale.
- Du transport des fonds.
- Du contentieux en matière de crédits.
- Et de l'élaboration de rapports périodiques.

Afin de permettre une efficacité maximale dans l'accomplissement de leurs missions: Commercialisation des produits, prise en charge du client et des relations qu'elles créent, etc..., les agences du Crédit Populaire d'Algérie sont structurées selon l'une des catégories « première», « deuxième » ou « troisième ». Cette classification est relative aux habilitations qui leur sont déléguées par la Direction Générale concernant les activités à exercer.

La détermination des rangs des agences et leur habilitation à exercer telle ou telle fonction se fait par des décisions réglementaires, en fonction des niveaux de performances qu'elles ont atteints.

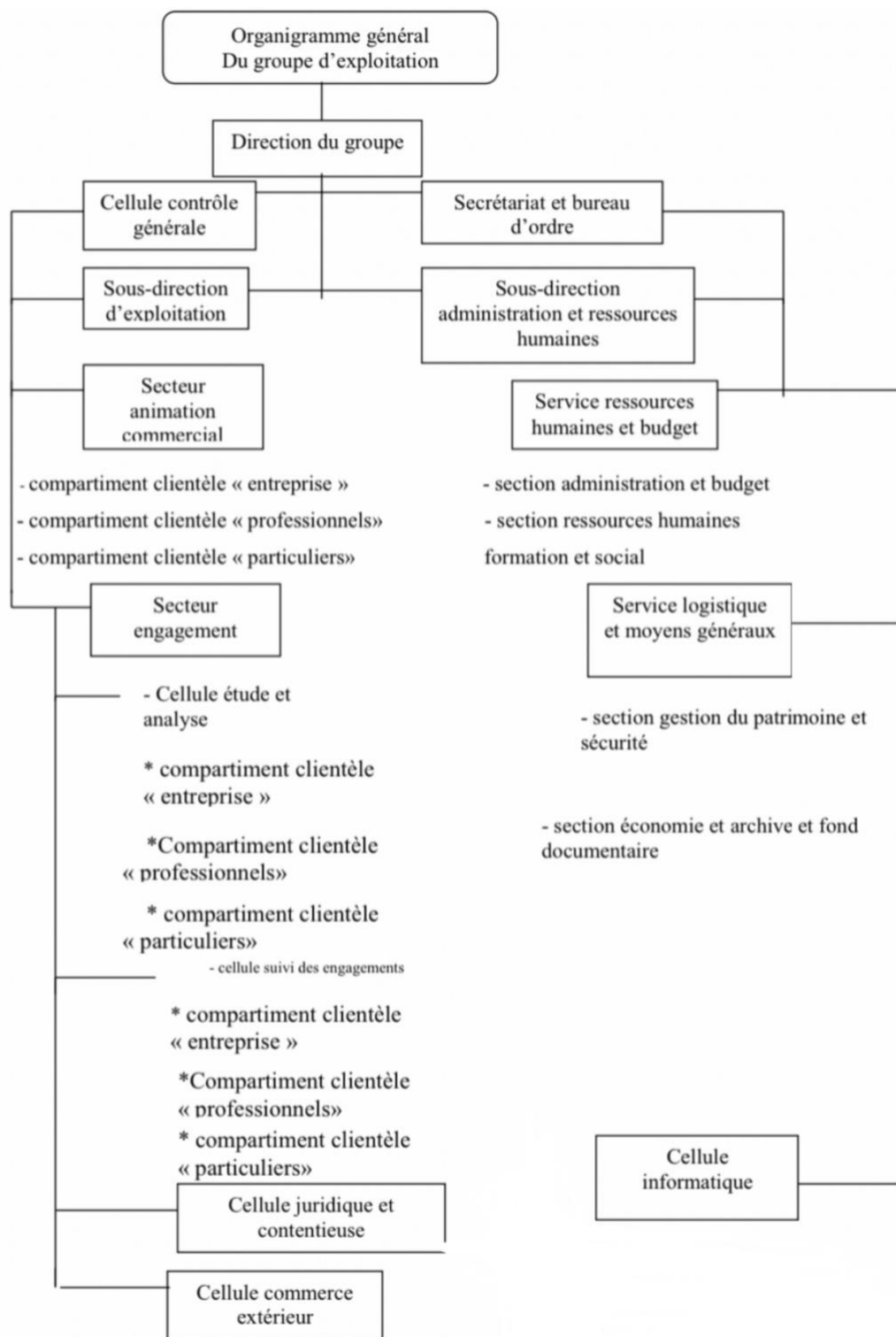
Le capital social de la banque initialement fixé à 15 millions de DA a évolué comme suit:

Tableau N°01 : Evolution du capital social de la CPA

Année	Capitale
1966	15 Million DA
1983	800 Million DA
1992	5.6 Milliards DA
1994	9.3 Milliards DA
1996	13.6 Milliards DA
2000	21.6 Milliards DA
2006	29.3 Milliards DA
2010	48 Milliards DA

Source : document CPA

Figure N° 01 :Organigramme général du groupe d’exploitation



Source : banque CPA 2024

4 Missions de la banque

L'agence CPA doit assurer le développement de son fonds de commerce et de prendre l'initiative de rechercher des affaires, qu'elle traite en fonction des orientations et directives reçues en matière de ressources et de crédits. A cet effet, elle est tenue, sur le plan commercial, de démarcher de nouveaux clients, de recenser les besoins exprimés ou potentiels de sa clientèle et de contribuer à les satisfaire.

Cela l'amène à œuvrer en vue de drainer le maximum de ressources et de placer les services et produits de l'institution en adéquation avec les orientations stratégiques, les contraintes de trésorerie et de rentabilité, les limites opérationnelles, etc.

De finaliser les opérations de la clientèle, d'assurer la comptabilisation et la journalisation des écritures comptables et d'arrêter son bilan.

Nous remarquons qu'en sus des opérations de banque (réception des fonds du public, opérations de crédit, mise à la disposition et gestion des moyens de paiement), il incombe à chaque agence d'assurer des services de structures (comptabilité, administration, etc.).

Les missions dévolues à ces agences tournent alors essentiellement autour des attributions exposées ci-dessus et des opérations qu'elles sont habilitées à effectuer.

5 Présentation de la direction de la gestion des risques

Compréhension et généralités sur la direction de gestion des risques

5.1 Organisation de la direction de la gestion des risques

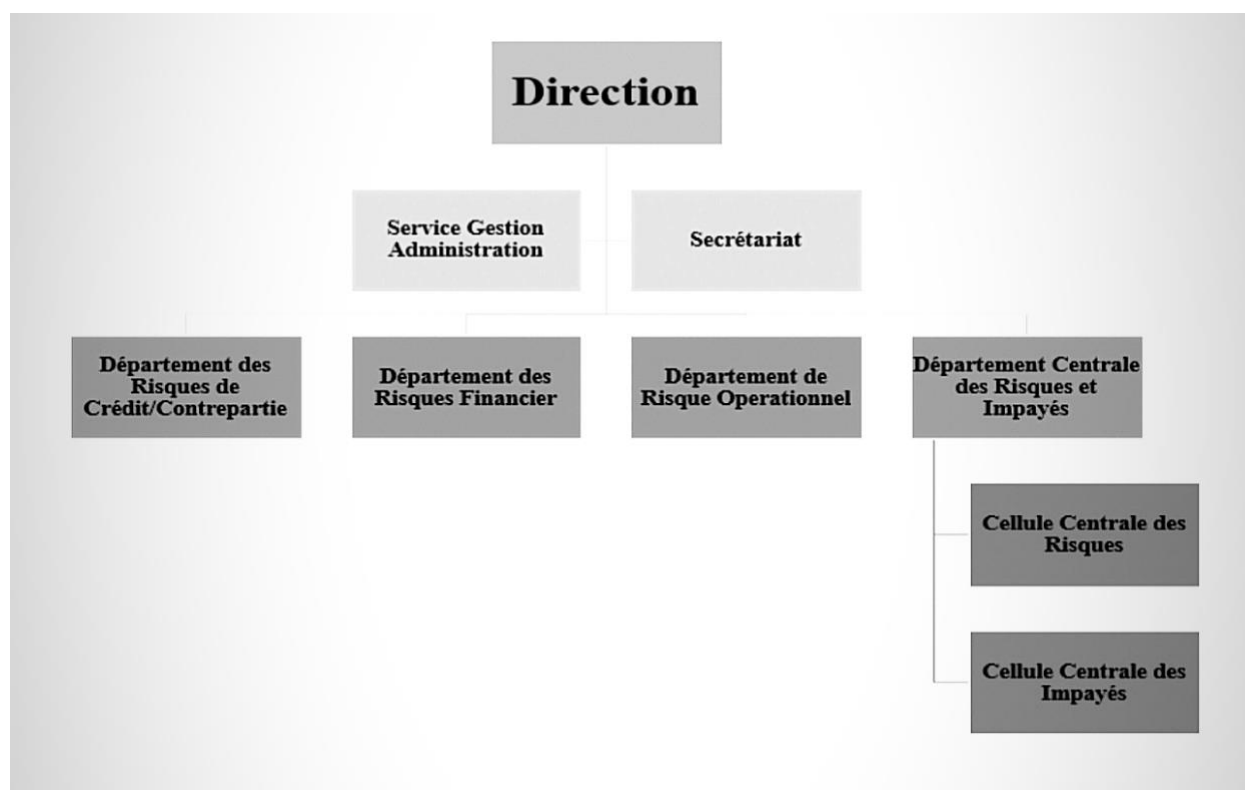
La Direction de la Gestion des Risques est structurée en quatre départements et un service.
(Documents interne de la CPA)

- Service Gestion Administrative : il a pour principale mission d'assurer le suivi et l'exécution, dans le strict respect des textes et procédures en vigueur, de toutes les tâches administratives et comptables inhérentes aux activités de la direction.
- Département Risques de Crédit/Contrepartie : il a pour principale missions le Pilotage, l'animation, la coordination en matière de gestion, d'analyse et de suivi des risques de crédit.
- Département Risques Financiers : composé d'un chef et de contrôleurs et des Chargés d'études, ce département entretient des relations fonctionnelles étroites Avec la Direction des Marchés Financiers et la Direction Animation Commerciale. Il a pour principale missions le pilotage, l'animation, la coordination en matière de gestion, d'analyse et de suivi des risques notamment les risques interbancaires, les risques de liquidité, les risques de taux d'intérêt...etc.
- Département Risques Opérationnels: il a pour principale mission le pilotage, l'animation, la coordination en matière de gestion, d'analyse et de suivi des risques opérationnels.

- Département centrale des Risques et des Impayés : il a pour mission la gestion de la centrale des impayés, composé de deux cellules, une des risques, et l'autre des impayés.

5.2 L'organigramme de la direction de la gestion des risques

Figure N° 02: Organigramme de la direction de la gestion des risques



Source : document interne de la CPA

6. Mission et objectifs de la direction de la gestion des risques

La maîtrise des risques liés au développement de l'activité bancaire, en application du règlement Banque d'Algérie n°11-08, impose la création d'une organisation de gestion des risques, dont la finalité est de neutraliser les risques de crédit, les risques financiers et les risques opérationnels. La direction de gestion des risques a pour mission principale l'identification, l'évaluation et la

surveillance des risques de la banque, et elle s'occupe aussi de :

- Définir les méthodes et les outils de maîtrise et de couverture des risques.
- Définir les procédures relatives aux différents risques.
- Veiller au respect et à l'ajustement des limites fixées des différents risques suivant l'évolution de l'activité de la banque.
- Elaborer les rapports périodiques, portant sur le résultat des travaux menés relatifs à l'exposition de la banque aux risques et sur les mesures d'actions à prendre.
- Mettre à disposition des responsables du contrôle permanent et du contrôle périodique les fichiers des incidents significatifs.
- Veiller à l'examen de l'évolution de la qualité du portefeuille crédit global et Communiquer les résultats aux organes de la banque.
- Veiller à l'analyse des états reporting reçus des différents risques.
- Elaborer un rapport semestriel et annuel sur la mesure et la surveillance des risques de la banque en coordination avec l'ensemble des structures de la banque.

7. Les modèles de gestion de risques utilisés par la banque CPA :

Divers modèles de mesure tel que scoring, rating sont utilisés par la banque CPA afin de garantir une gestion des risques efficace. Ces instruments permettent d'évaluer la capacité de remboursement des clients et de prévoir les risques liés au crédit. Par exemple, le scoring utilise des algorithmes qui étudient des données quantitatives et qualitatives afin d'attribuer un score à chaque demande de crédit. De son côté, le rating consiste à évaluer la qualité du crédit en prenant en considération des éléments tels que la situation financière et les conditions du marché. Enfin, la mesure intègre ces deux méthodes en les associant à des évaluations externes des risques souverains ou sectoriels. La CPA peut ajuster sa politique de crédit, établir des limites d'exposition et se prémunir contre d'éventuels défauts de paiement grâce à ces modèles. De cette manière, la mise en place de ces systèmes avancés favorise une gestion prudente et proactive des risques bancaires.

7.1. Le scoring

Présentation du scoring

7.1.1 Définitions du Scoring :

Le scoring ou le crédit scoring est un système de pointe, il est employé dans le domaine des petites et moyennes entreprises et des entreprises privées.

Le crédit scoring est une méthode d'évaluation employée par les établissements financiers afin d'évaluer la capacité d'un emprunteur individuel à rembourser ses prêts.

C'est une méthode d'évaluation qui repose sur des modèles statistiques et des algorithmes qui étudient différentes informations financières et personnelles de l'emprunteur, comme son historique de crédit, ses revenus, son emploi, etc. On utilise ces données afin de donner un score qui représente la probabilité de remboursement d'un prêt. Les banques utilisent ce score comme un outil supplémentaire lors de l'octroi de crédit afin de prendre des décisions rapides et objectives.

7.1.2 Historique du scoring

Tableau N°02 : Historique du scoring

Date	Événement
2000 Av JV	1ere utilisation du crédit en Assyrie, à Babylone et en Égypte
1851	utilisation de la notation (classement) crédit par John Bradstreet, pour ses commerçants demandeurs de crédit, USA
1909	John M. Moody publie la 1ere grille de notation pour les obligations commerciales négociées sur le marché, USA
1927	1 er <crédit bureau crée en Allemagne
1941	David Durand professeur de Gestion au MIT écrit un rapport, et suggéré le recours aux statistiques pour assister la décision de crédit, USA
1958	1ere application du scoring par American Investment
1967/1970	Altman crée le «Z-score» à partir de l'analyse discriminante multi Variée. Règlementation des & crédits bureaux > par le creditreportingact, USA
1995	Moody's KMV introduit le Risk Cale pour le scoring des ratios financières (Financial ratio scoring -FRS)
2000	Moody's KMV introduit le Risk Cale pour le scoring des ratios financiers (Financial ratio scoring-FRS)

Source : Anderson.R, " The credit toolkit ", oxford university press 2007, p28.

7.1.3 Avantage et limite de crédit scoring

Tableau N°03 : avantages et inconvénients du scoring

<u>Avantages:</u>	<u>Inconvénients:</u>
<ul style="list-style-type: none">○ Il est plus objectif○ Il a permis une plus grande prédictibilité de la performance des prêts et un meilleur marketing du portefeuille de crédit (Dennis, 1995)○ Il peut améliorer l'efficacité dans le processus d'analyse et de livraison du crédit (Kulkosky, 1996)○ Il peut permettre aux prêteurs d'adapter les efforts de marketing aux besoins spécifiques de marketing sur les différents segments de marché○ Il peut améliorer la fiabilité de l'évaluation du crédit	<ul style="list-style-type: none">○ Il peut réduire l'accès au crédit pour ceux qui n'ont pas d'historique de crédit (Crédit record)○ Il pourrait affecter les interactioncentre I prêteurs et emprunteurs ainsi que I l'accessibilité et la tarification du crédit (Feldman 1997)○ Il peut avoir des effets disparates(Exclusion de certains groupes et coût relativement plus élevé pour d'autres etc.) (Collins and al, 2001)○ Il peut avoir recours à des Variables illégales ou immorales et nécessite une quantité importante d'information de haute qualité (Schreiner, 2004)

Source :<http://ekonomia.fr/838/crédit-scoring-comment-les-banques-donnent-un-accord-de-crédit/> / VAN PRAAG N, (1995), **crédit management et crédit scoring, paris, economica (collection gestion-poche), p112.**

7.2. Le rating :

Présentation du Rating :

7.2.1 Définition du Rating

Le rating, également connu sous le nom de notation financière, repose sur un audit financier afin d'évaluer la solvabilité des grandes entreprises cotées, des institutions financières et des gouvernements. Le terme "rating" est d'origine américaine et signifie littéralement "évaluation". Le processus d'évaluation des risques liés à un titre de créance est défini comme une méthode qui permet de synthétiser les risques et de les classer en fonction des caractéristiques spécifiques du titre proposé et des garanties fournies par l'émetteur.

Les émetteurs de dettes sont notés par des agences de notation financière comme Standard & Poor's, Moody's ou Fitch, en fonction de leur capacité à rembourser leurs dettes. Généralement présentes sous forme de lettres (comme AAA, BBB, etc.), ces notes sont utilisées par les investisseurs et les prêteurs pour prendre des décisions éclairées concernant les risques liés à l'investissement ou au prêt à une entité spécifique.

2.2 Les types de rating :

Plusieurs types de notation sont distingués si ton à titre illustratif :

- La notation interne et la notation externe : lorsque les notes sont attribuées par une banque ou un établissement de crédit nous parlons de notation interne et lorsqu'elles sont attribuées par des organismes autre tels que les agences de notation financière on parle de notation externe donc la notation externe est une note ou appréciation portée par une société spécialisée appelée agence de notation ou agence de Rating.
- La notation référence : une notation et dite de référence lorsqu'elle porte sur un émetteur même en l'absence d'une émission de titre elle permet l'évaluation de la capacité d'une entité de noter à faire face en temps et en heure à l'ensemble des engagements au titre de sa dette l'objet de cette analyse et de dégager les tendances en moyenne et à long terme c'est-à-dire entre 3 et 5 ans et non de donner une image instantanée de crédit de l'émetteur.
- La notation à court terme et la notation à long terme: la notation à court terme évalue la capacité de l'émetteur à rembourser ses dettes auprès des banques dans l'échéance ne dépasse pas un nom tel que les crédits fournisseurs ou les crédits acheteurs.
- Une notation à long terme: quant à elle, est conçue pour les dettes dans l'échéance dépasse un an elle mesure la solvabilité de l'émetteur et permet à l'investisseur potentiel de se faire une idée sur le risque lié à l'emprunteur.
- La notation souveraine : elle désigne la notation des états car effectivement les Etats peuvent être notés tout comme les entreprises mais la démarche de notation n'est pas identique celle de l'État demande une forte demande d'information concernant l'évaluation des profils pays tels que le PIB les exportations l'inflation la situation économique.etc. et elle est faite par des agences spécialisés chargés des ratings risque pays.

7.2.3. Les échelles de notation financière

Notre étude se concentre sur l'échelle de notation à long terme, qui est utilisée pour évaluer les emprunts obligataires. Il n'y a pas d'échelle standard, chaque maison de notation a sa propre échelle. Nous allons ici nous restreindre aux trois agences de notation reconnues à l'échelle mondiale.

a.le graphique de notation

Tableau N°04 : le tableau de notation

Moody's	S et p	Fitch	Commentaire
Aaa	AAA	AAA	Meilleure qualité, bonne aptitude au paiement du principal et intérêt le risque de défaillance est pratiquement nul
Aa	AA+ AA AA-	AA+ AA AA-	Haute qualité, très forte capacité à faire face aux obligations de paiement, Risque de défaut ne présente pas de différence significative avec les créances AAA.
A	A+ A A-	A+ A A-	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement du principal et des intérêts est forte. Cependant une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances de qualité.
Baa1 Baa2 Baa3	BBB+ BBB BBB-	BBB+ BBB BBB-	Qualité moyenne, capacité satisfaisante à honorer ses obligations, absence d'attribut favorable à long terme, elle reste sensible à l'évolution des facteurs d'exploitation ou conditions économiques et financières.
Ba1 Ba2 Ba3	BB+ BB BB-	BB+ BB BB-	Créances de nature spéculatives (sécurité mal assurée), capacité incertaine à terme de l'emprunteur à honorer ses engagements facteurs Aptitude des défavorable d'exploitation et des conditions économiques et financières
B1 B2 B3	B+ B B-	B+ B B-	Créances à sécurité faible, forte incertitude quant à la capacité de faire face au paiement du principal et des intérêts.
Caa1 Caa2 Caa3	CCC + CCC CCC-	CCC	Qualité médiocre, défaut de paiement prévisible, le paiement repose sur la persistance des conditions économiques et financières favorables.
Ca C	CC C	CCC	Défaut de paiement prévisible, proche de la défaillance
	D	D	Défaut de paiement réel

Source:Choinel.A&Rouyer.G, Le Marché Financier, structures et acteurs, Banque, Page 279.

Les scores entre AAA et BBB sont connus sous le nom d'Investissement grade (High Grade), tandis que ceux entre BB et D sont connus sous le nom de Spéculative Grade. Les investisseurs accordent une grande importance à ces deux classes de risque, en particulier à certains institutionnels qui ne peuvent pas acheter des obligations de catégories spécifiques. Grade de spéculation

Par ailleurs, les symboles + ou - qui accompagnent fréquemment la note indiquent le degré de qualité de celle-ci dans sa subdivision. De plus, les commentaires sont accompagnés d'un point de vue qui peut être stable, positif ou négatif. Cette caractéristique témoigne de la probabilité de tendance de ces notes à moyen terme.

b.Les avantages de notation financière

Il existe de nombreux bénéfices liés à la notation au sein des banques. En premier lieu, elle offre la possibilité d'évaluer la capacité des emprunteurs à rembourser leurs dettes, tout en ayant une opinion indépendante sur le risque encouru car elle repose sur une analyse objective.

Cela permet de comparer et de prendre des décisions éclairées. En outre, la notation offre aux banques la possibilité de déterminer des taux d'intérêt appropriés en fonction du risque lié à chaque emprunteur .

Plus la note est faible, plus le risque est élevé, ce qui permet à la banque de demander des primes de risques cohérentes. Cela assure une tarification juste et offre aux banques la possibilité de maximiser leurs bénéfices tout en réduisant les pertes éventuelles.

Enfin, le recours à la notation permet d'accéder à une plus grande variété d'investissements, ce qui renforce la confiance du public envers le système bancaire en offrant une évaluation crédible de la solidité financière des institutions bancaires. Cela favorise la stabilité et la clarté de tout le domaine bancaire.

7.3 L'importance de ses modèles pour la banque CPA

La Banque CPA utilise différents modèles de mesure de risque de crédit pour réduire les risques liés à l'octroi de crédits, tels que le scoring de crédit et la notation rating. Grâce à ces outils avancés, la banque peut examiner de manière approfondie et méticuleuse la capacité de remboursement des emprunteurs potentiels. Selon une méthode quantitative, le scoring de crédit établit un score en se basant sur divers critères financiers et comportementaux, tels que l'historique de crédit, le revenu, les actifs détenus et les antécédents de paiement.

Ce score, qui se situe habituellement entre 300 et 850, permet à la banque de mesurer la probabilité que l'emprunteur respecte ses engagements financiers. Plus le score est élevé, plus on considère que le risque est faible, et vice versa. Il est donc primordial d'utiliser cet outil afin de trier rapidement les demandes et repérer les profils à faible risque.

En même temps, la notation Racing est un modèle plus dynamique qui inclut des analyses qualitatives et quantitatives complexes. À la différence du simple évaluation de crédit, la notation rating tient compte d'une variété plus étendue de variables, telles que des données macroéconomiques, des analyses de scénarios de stress, ainsi que des données non conventionnelles telles que les habitudes d'achat ou les interactions en ligne.

Elle se sert d'algorithmes d'apprentissage automatique et de méthodes d'intelligence artificielle afin d'analyser des modèles complexes de comportement de crédit. Grâce à cette approche, la banque peut obtenir une vision plus détaillée et plus subtile des risques liés à chaque emprunteur. Par exemple, en incorporant des informations sur les habitudes numériques des clients ou des analyses de tendances du marché, la banque peut prévoir des risques émergents qui ne seraient pas détectés par les modèles classiques de notation de crédit.

La Banque CPA peut adapter ses offres de crédit en fonction du niveau de risque de chaque client grâce à ces outils de mesure de risque. Les personnes avec un profil de risque plus faible peuvent profiter de conditions de prêt plus avantageuses, comme des taux d'intérêt plus bas, des limites de crédit plus élevées ou des modalités de remboursement plus souples. D'autre part, pour les clients considérés comme étant plus à risque, la banque a la possibilité de modifier ses conditions afin de se prémunir contre le risque potentiel de défaut, en augmentant les taux d'intérêt ou en demandant des garanties supplémentaires. La banque peut optimiser ses revenus tout en réduisant les pertes potentielles liées aux défauts de paiement grâce à cette segmentation précise.

Les modèles de risque intégrés sont également bénéfiques pour la conformité réglementaire de la Banque CPA. Les autorités de régulation demandent aux banques de conserver des réserves de capital en adéquation avec les risques de leur portefeuille de prêts. Grâce à l'utilisation de modèles de scoring et de notation sophistiqués, la Banque CPA peut évaluer de manière plus précise le niveau de risque lié à chaque emprunteur, ce qui simplifie le calcul des exigences de fonds propres. Grâce à cette précision, la banque peut maintenir des niveaux de capital appropriés tout en maximisant l'utilisation de ses ressources, ce qui permet de réduire le coût d'opportunité du capital immobilisé et de renforcer sa résistance face aux crises financières.

De plus, la Banque CPA peut améliorer son efficacité opérationnelle en utilisant des modèles de mesure de risque de crédit. L'évaluation du risque de crédit était traditionnellement basée sur des analyses manuelles effectuées par des analystes financiers, un processus souvent long, coûteux et

susceptible d'erreurs humaines. La banque a la capacité d'évaluer rapidement un grand nombre de demandes de crédit grâce aux modèles automatisés de scoring et de notation Rating, ce qui permet de diminuer le temps de traitement et les dépenses liées. En outre, ce processus automatisé permet aux employés de se concentrer sur des tâches plus complexes, comme la création de stratégies de gestion des risques ou l'analyse approfondie des cas atypiques.

Grâce à ces modèles de risque de crédit, la Banque CPA peut également optimiser sa prise de décision stratégique. En utilisant des données précises et des analyses prédictives, la banque a la capacité de repérer des tendances émergentes et d'ajuster rapidement sa stratégie de crédit en fonction des conditions économiques et du comportement des emprunteurs. Par exemple, en cas de hausse des risques dans un secteur d'activité ou une région donnée, la banque a la possibilité de modifier son exposition à ce marché ou d'imposer des conditions plus rigoureuses pour les nouveaux prêts. En revanche, si elle repère des possibilités de développement dans un autre domaine ou région, elle a la possibilité d'ajuster ses propositions afin de saisir ces nouvelles opportunités tout en gérant les risques qui y sont liés.

Un autre avantage majeur réside dans la faculté de ces modèles à repérer les éventuels fraudes. En étudiant des comportements inhabituels ou des incohérences dans les données fournies, la notation Rating et le scoring de crédit peuvent signaler à la banque des activités frauduleuses potentielles, ce qui permet une intervention rapide afin de réduire les pertes nécessaires. Prenons l'exemple d'une analyse en temps réel qui peut détecter des anomalies dans les demandes de crédit ou des comportements de remboursement suspects, ce qui permet à la banque de bloquer immédiatement les transactions à haut risque.

En résumé, la Banque CPA utilise des modèles de mesure de risque de crédit tels que le scoring et la notation rating comme éléments essentiels dans sa stratégie de gestion du risque de crédit. Non seulement ils contribuent à diminuer le risque de défaut de paiement et à améliorer la rentabilité des activités de crédit, mais ils facilitent également la conformité réglementaire, l'efficacité opérationnelle, la détection de la fraude et la prise de décision stratégique plus agile et informée. La Banque CPA améliore sa gestion des risques en utilisant ces outils, ce qui consolide sa position sur le marché et assure une plus grande sécurité à ses actionnaires et à ses clients.

Section2: Présentation d'un cas pratique : achat de logement en VSP promotionnel (Bonifié).

Dans cette section, nous allons présenter un cas pratique où on traitera une demande de financement d'un particulier pour acquisition d'un logement promotionnel en Vente Sur Plan, avec toutes les règles et les conditions que la banque CPA impose à sa clientèle

Avant d'entamer notre cas pratique, il est important de noter les principales notions sur le crédit immobilier.

1.Généralité sur le crédit immobilier

Présentation du crédit immobilier :

1.1Définition et types du crédit immobilier

Souscrire un crédit immobilier est un acte important qui engage le budget du ménage pour de longues années. Ce qui est une bonne raison pour être vigilant et passer un peu de temps pour bien comprendre la portée de son engagement.

Le crédit immobilier est destiné à financer les acquisitions d'habitations ou de logements individuels.

Le crédit immobilier répond, à travers ses 12 types, à tous vos projets immobiliers (Construction, achat, aménagement et extension) :

1. Crédit pour la construction d'une habitation individuelle.
2. Crédit pour l'acquisition d'un logement auprès d'un particulier
3. Crédit pour l'extension d'une habitation.
4. Crédit pour l'aménagement d'une habitation.
5. Crédit pour l'acquisition d'un logement neuf achevé.
6. Crédit pour l'acquisition d'un logement promotionnel vendu sur plans.
7. Crédit bonifié pour la construction d'une habitation rurale.
8. Crédit bonifié pour la construction d'un logement individuel réalisée sous forme groupée, située dans le sud ou les haut plateau
9. Crédit bonifié pour l'acquisition d'un logement promotionnel aidé-LPA.
10. Crédit bonifié pour l'acquisition d'un logement promotionnel public LPP.
11. Crédit bonifié pour l'acquisition d'un logement promotionnel collectif achevé.
12. Crédit bonifié pour l'acquisition d'un logement promotionnel collectif vendu sur plan.

1.2Conditions d'éligibilité

- Destiné à toute personne
- De nationalité Algérienne, Agée de moins de 70 ans,
- Résidente et non résidente en Alger
- Dont le revenu est stable et régulier d'un montant :

1. Supérieur au SNMG (crédit non bonifié),
2. Supérieur à une fois le SNMG et inférieur ou égal à douze (12) fois le SNMG (Crédit bonifié).

1.3 Détails sur le crédit

Tableau N°05 : informations sur le crédit

Montant de financement	Financement jusqu'à 100% du devis du bien à acquérir ou des travaux de réalisation.
Durée de crédit	Durée du crédit allant jusqu'à 40 ans.
Taux d'intérêt	<p>Taux d'intérêt sans bonification :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 6.25% pour les clients non épargnants, ○ 5.75% pour les clients épargnants cumulant au minimum 1 année d'intérêts, 6.00% pour les crédits destinés aux emprunteurs âgés de moins de 40 ans (financement 100%), <p>Taux d'intérêt avec bonification</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1% : pour un revenu supérieur ou égal à une fois le SNMG et inférieur ou égal à 06 fois le SNMG; ○ 3% : pour un revenu supérieur à 06 fois le SNMG et inférieur ou égal à 12 fois le SNMG.
Différé de remboursement	<ul style="list-style-type: none"> ○ 36 mois pour la formule VSP, ○ 24 mois pour l'auto construction et l'extension d'une habitation, ○ 6 mois (à la demande du client) pour l'acquisition d'un logement achevé neuf ou auprès d'un particulier ou l'aménagement d'une habitation.

Source : Document interne de la CPA, Service département de la gestion des risques de crédit.

Plus :

- Le délai de traitement des demandes est de 8 jours
- Le financement peut atteindre 100% du prix du bien à acquérir ou des travaux à effectuer pour les candidats âgés de moins de 40 ans (à la date de la demande de crédit) pour un crédit ne dépassant pas les 20 Millions de Dinars.
- Il est envisageable d'inclure le revenu d'un co-emprunteur ou d'une caution afin d'accroître la capacité de remboursement.
- Il est possible de bénéficier d'un remboursement partiel ou complet en prévision.
- Il est possible de rembourser anticipé votre crédit avant l'échéance de l'intégralité du montant principal du crédit restant dû, après une période de 2 ans.

2 Le cas pratique achat d'un logement VSP promotionnel (Bonifié)

Les conditions d'octroi d'un prêt immobilier :

2.1Présentation du demandeur, du crédit et du bien immobilier

Prenons pour exemple, en 2021 Mr X. Y qui s'est rapproché de l'agence principale CPA Tizi-Ouzou , pour solliciter un prêt en vue d'acheter un logement dans le cadre de la vente sur plan auprès d'une promotion immobilière.

2.2conditions du dossier

Mise en place du dossier Document à soumettre pour un prêt immobilier Les documents que le client a soumis sont les suivants:

1. Une requête de prêt conformément au modèle CPA.
2. Une attestation de domicile.
3. Un document d'état civil familial ainsi qu'une copie de la pièce d'identité
4. Un certificat de naissance.
5. Les épargnants doivent obtenir une copie des deux premières pages du livret d'épargne.
6. Une copie de la carte fiscale est requise pour les entrepreneurs individuels (commerçants, artisans professionnels...).

7. Les employés doivent fournir une attestation de travail récente ainsi que les trois (03) dernières fiches de paie ou le relevé des émoluments

8- Historique des douze (12) derniers mois du compte bancaire ou postal (pour les employés)

9. Les avertissements fiscaux les plus récents ou tout autre document de revenu pour les non-salariés.

10. Les rapports financiers des trois derniers exercices pour les non-salariés (commerçants) qui souhaitent obtenir un crédit supérieur à vingt (20) million de DA.

11. Un extrait de rôle récent pour les travailleurs non salariés.

12. Une permission de consulter la Centrale des Risques Entreprises et Ménages « C.R.E.M » est requise.

Les documents concernant le type de prêt : Acquérir un logement, selon la méthode de la "vente sur plans".

1. L'enregistrement et la publication du contrat de vente sur plans notariés sont conformes au modèle établi par la réglementation en vigueur (Décret exécutif n°13-431 du 18/12/2013).

2. Le certificat de garantie du Fonds de Garantie et de Caution Mutuelle de la Promotion Immobilière (F.G.C.M.P.I) est en cours de validité. En plus des documents mentionnés précédemment, l'emprunteur doit fournir la pièce suivante pour obtenir un prêt immobilier bonifié pour la construction d'un logement rural :

- une décision de donner une assistance frontale CNL

Les documents requis pour les autres formes de crédit bonifié sont les mêmes (logement neuf achevé et vente sur plans).

2.3 Analyse et évaluation des dangers liés au prêt

Il convient de souligner que chaque banque peut avoir ses propres méthodes et critères particuliers pour évaluer l'admissibilité et gérer les éventuels risques associés aux prêts immobiliers. Avant d'accorder un prêt, il est essentiel de suivre ces étapes afin d'assurer la viabilité de l'accord de prêt et de permettre à la banque de réduire les risques et de prendre des décisions éclairées. Ces étapes sont essentielles pour toutes les institutions financières. Le banquier suit différentes étapes afin d'évaluer l'appartenance du client et d'évaluer les niveaux de risque :

Etape 01 : évaluation de la qualification du postulant Lorsque le chargé de la clientèle reçoit le dossier, il vérifie que toutes les pièces constituant sa demande sont conformes. Une fois cette opération terminée, le responsable de la clientèle envoie le dossier au service d'engagement pour étudier et évaluer les risques associés à cet emprunt.

Après être arrivé au back office, l'analyste crédit vérifie :

- Si le client n'a pas obtenu de prêt dans une autre banque
- Si le client n'est pas inclus dans la liste des restrictions de chéquier.
- Si le client ne figure pas dans la liste.

Etape 02 : Évaluation et évaluation des dangers associés à cette dette. La banque prend en compte principalement le risque de non remboursement lors de l'octroi de ce crédit. Dans notre situation, le banquier a opté pour l'analyse financière comme outil principal pour évaluer et analyser les risques, en utilisant une fiche technique. Le but est de vérifier si le client dispose d'une capacité financière adéquate pour rembourser le prêt sans mettre en péril sa situation financière. Avant d'évaluer le montant du prêt à accorder à son client, la banque commence par établir :

- **La capacité de remboursement**

Le ratio de RPV de financement pour notre client, M. XY, âgé de (A) est de 100% du prix de vente du logement. (Étant donné qu'il dispose d'un crédit jeune qui s'applique aux moins de 35 ans). Étant donné que son salaire et que le SMIG

$$\frac{\text{Salaire}}{\text{SMIG}}$$

(Ce qui dépasse 4 fois et ne dépasse pas 8 fois le SMIG)

Le taux de quotité appliquer dans ce cas est de 50%.

Capacité de remboursement = Revenu mensuel * Quotité

- **La durée du crédit**

La durée du crédit = âge limité - âge du postulant

- **Taux d'intérêt**

Le salaire du client ne dépasse pas 6 fois le SMIG, le taux bonifié appliquer est donc de 1%.

- **Le montant du crédit maximum accordé par la banque**

Le montant du crédit : Capacité de remboursement /valeur tabulaire

Valeur tabulaire : $(\text{taux}/100) / 12 / 1 - (1 + (\text{taux}/100/12))^{-(\text{Durée} * 12)}$
 : $(1/100)/12 / 1 - (1 + (1/100/12))^{-(\text{âge} * 12)}$

Le prêt maximal de 15 287 280,95 DA est le montant que la banque CPA peut accorder à Monsieur XY en raison de sa capacité de remboursement. La demande de crédit du client (10 000 000 DA) est largement soutenable, car elle est inférieure au maximum fixé (15 287 280,95 DA).

- **Mensualité**

Mensualité=échéance en capitale et intérêt +prime d'assurance décès

Échéance en capitale et intérêt = Montant du prêt * valeur tabulaire

Prime d'assurance décès = Montant du prêt * coefficient d'assurance

- **Crédit accordé**

crédit accordé : échéance / valeur tabulaire

L'échéance : mensualité – assurance décès

- **L'assurance SGCI**

Montant l'assurance de SGCI = Montant du crédit * taux de la prime RPV

Le ratio prêt/ valeur = 100% donc le taux de la prime RPV est de 1.00% du montant du crédit.

- **La commission de gestion**

Commission de gestion = la prime SGCI en TTC * quote

Étape 03 : établissement de la fiche technique

Une fois que tous les calculs sont réalisés, le banquier établit la fiche technique, ce qui consiste à regrouper toutes les informations pertinentes afin de pouvoir prendre une décision éclairée.

Étape 04 : la décision finale En cas d'éligibilité du demandeur et de gestion des risques, le banquier a la possibilité de préparer une proposition de prêt incluant les conditions, les taux d'intérêt, les modalités de remboursement, etc. Le banquier présente au client X l'offre de prêt et explique en détail les modalités du prêt. Il est donc possible pour le client d'accepter ou de refuser l'offre. En cas d'approbation du client, le processus de finalisation de l'accord de prêt débute, incluant la signature de la documentation légale et la validation des garanties requises.

Conclusion :

Le rôle essentiel de la Caisse Populaire d'Algérie dans le système bancaire algérien a été mieux appréhendé grâce à ce chapitre, notamment dans la gestion des risques associés à l'octroi de crédits. L'importance des modèles de notation et de scoring employés par la CPA pour évaluer les risques de crédit et leur contribution à une prise de décision plus éclairée et plus sécurisée a été soulignée. En outre, les règles rigoureuses mises en place par la banque pour accorder des prêts témoignent de sa tentative proactive de réduire les risques de défaut et de préserver sa stabilité financière

En résumé, la CPA met en évidence l'importance de combiner des méthodes d'évaluation rigoureuses avec des politiques de crédit prudentes afin de préserver sa stabilité et de garantir son rôle dans l'économie nationale.

CONCLUSION GENERALE

l'activité bancaire est fondamentalement liée à l'octroi de crédits, une fonction qui, bien qu'essentielle, est assortie de risques significatifs, notamment le risque de crédit. Ce dernier se manifeste lorsque les emprunteurs ne parviennent pas à respecter leurs obligations de remboursement selon les termes convenus. La gestion des risques de crédit est donc cruciale pour assurer la stabilité financière et la pérennité des banques.

Notre étude a été motivée par une question centrale : « Comment peut-on maximiser l'efficacité de la gestion des risques de crédit au sein d'une banque ? ». Afin d'y répondre, nous avons analysé différents outils et stratégies de gestion des risques, tout en intégrant les aspects théoriques et pratiques du sujet.

Sur le plan pratique, nous avons étudié la situation spécifique de la Caisse Populaire d'Algérie (CPA) pour comprendre comment elle gère ses risques de crédit. La CPA, en tant qu'acteur important du secteur bancaire, fait face à divers défis liés à l'octroi de crédits. Notre analyse financière approfondie de la CPA a révélé que cette institution utilise divers outils et procédures pour évaluer et minimiser les risques de crédit. Parmi ces outils figurent l'analyse financière des emprunteurs, le scoring et le rating, ainsi que la titrisation, qui permettent de mieux évaluer la solvabilité des clients potentiels.

En outre, la CPA a mis en place des mesures de réduction des risques, notamment la diversification de ses portefeuilles de crédit et la surveillance continue de la solvabilité des emprunteurs. Elle adhère également aux réglementations prudentielles strictes afin de renforcer sa capacité à résister aux chocs économiques et aux imprévus.

Face à la question de la maximisation de l'efficacité de la gestion des risques de crédit, notre étude a mis en lumière plusieurs recommandations clés issues du cas de la CPA. Premièrement, il est crucial d'adopter une approche intégrée qui combine l'utilisation d'outils sophistiqués d'évaluation du risque de crédit avec des pratiques prudentes de gestion des crédits. Deuxièmement, il est essentiel de maintenir une diversification des portefeuilles afin de limiter l'exposition au risque sectoriel ou géographique. Troisièmement, une surveillance constante et proactive de la solvabilité des emprunteurs permet de détecter rapidement les signes avant-coureurs de détérioration financière et d'intervenir de manière rapide et appropriée.

Enfin, bien que les risques de crédit ne puissent jamais être totalement éliminés, les banques peuvent atténuer leurs effets grâce à des mécanismes de réponse rapide et adaptative, tels que la mise en place de fonds de réserve et des stratégies de titrisation dynamique. L'expérience de la CPA montre qu'une gestion efficace des risques de crédit repose non seulement sur l'évaluation initiale des risques, mais également sur une capacité à adapter continuellement ses stratégies en fonction des évolutions économiques et financières.

Pour conclure cette étude démontre que la gestion des risques de crédit est une discipline complexe et multidimensionnelle, essentielle pour la stabilité et la résilience des institutions bancaires. La CPA, en intégrant des stratégies de gestion prudente et une surveillance continue, parvient à gérer efficacement ses risques de crédit. Toutefois, il est crucial de reconnaître que cette gestion est un processus dynamique nécessitant une adaptation constante aux changements du marché et aux nouvelles réglementations. En optimisant continuellement leurs méthodes de gestion des risques, les banques peuvent non seulement minimiser leurs pertes potentielles, mais aussi renforcer leur position sur le marché financier en constante évolution.

RESUME

Français

Le secteur bancaire, essentiel à l'économie, est confronté à divers risques financiers, notamment le risque de crédit, qui représente une menace importante pour la rentabilité et la stabilité des banques. Ce mémoire explore les méthodes de gestion du risque de crédit et leur impact sur la performance bancaire, en se concentrant sur la Banque CPA. Le risque de crédit découle de l'incapacité des emprunteurs à rembourser leurs dettes, et une mauvaise gestion de ce risque peut entraîner des pertes importantes, affectant les fonds propres et, dans les cas extrêmes, provoquer des faillites bancaires. Des modèles de notation internes et externes sont utilisés pour évaluer la solvabilité des emprunteurs et prévoir les probabilités de défaut.

Le mémoire présente également les différentes approches pour gérer le risque de crédit, notamment la diversification du portefeuille, la titrisation et l'utilisation d'outils tels que les assurances-crédit et les swaps sur défaut. La Banque CPA applique des pratiques de souscription strictes, utilisant des modèles de notation pour évaluer les emprunteurs et diversifier ses expositions. Les crises financières passées, comme celle de 2008, ont montré l'importance d'une gestion rigoureuse du risque de crédit. Le mémoire conclut en soulignant la nécessité pour les banques de s'adapter continuellement aux évolutions du marché et aux nouvelles régulations, telles que Bâle III, afin de préserver leur stabilité financière et leur performance à long terme.

English

The banking sector, essential to the economy, faces various financial risks, notably credit risk, which poses a significant threat to banks' profitability and stability. This thesis explores credit risk management methods and their impact on banking performance, focusing on the CPA Bank. Credit risk arises from borrowers' inability to repay their debts, and poor management of this risk can lead to substantial losses, affecting equity capital and, in extreme cases, causing bank failures. Internal and external rating models are used to assess borrowers' creditworthiness and predict default probabilities.

The thesis also discusses different approaches to managing credit risk, including portfolio diversification, securitization, and the use of tools such as credit insurance and credit default swaps. CPA Bank applies strict underwriting practices, using rating models to evaluate borrowers and diversify its exposures. Past financial crises, such as the 2008 crisis, have highlighted the importance of rigorous credit risk management. The thesis concludes by emphasizing the need for banks to continually adapt to market changes and new regulations, such as Basel III, to maintain their financial stability and long-term performance.

يواجه القطاع المصرفي، الذي يعد أساسياً للاقتصاد، مخاطر مالية متنوعة، وأبرزها مخاطر الائتمان التي تشكل تهديداً كبيراً لربحية واستقرار البنوك. يستكشف هذا البحث طرق إدارة مخاطر الائتمان وتأثيرها على الأداء البنكي، مع التركيز على بنك CPA. تتشأ مخاطر الائتمان من عدم قدرة المقترضين على سداد ديونهم، ويمكن أن تؤدي الإدارة السيئة لهذه المخاطر إلى خسائر كبيرة تؤثر على رأس المال الخاص بالبنوك، وفي الحالات القصوى، قد تتسبب في إفلاس البنوك. يتم استخدام نماذج تصنيف داخلية وخارجية لتقييم الجدارة الائتمانية للمقترضين وتوقع احتمالات التعثر.

كما يناقش البحث أساليب مختلفة لإدارة مخاطر الائتمان، بما في ذلك تنويع المحفظة المالية، التوريق، واستخدام أدوات مثل التأمين على الائتمان والمقايضات الافتراضية للائتمان. يطبق بنك CPA ممارسات صارمة في منح القروض، مستخدماً نماذج تصنيف لتقييم المقترضين وتنويع تعرضاته. لقد أبرزت الأزمات المالية السابقة، مثل أزمة عام 2008، أهمية الإدارة الدقيقة لمخاطر الائتمان. يختتم البحث بالتأكيد على ضرورة أن تتكيف البنوك باستمرار مع تغيرات السوق واللوائح الجديدة، مثل اتفاقية بازل للحفاظ على استقرارها المالي وأدائها على المدى الطويل.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

- Saunders, A., & Allen, L. (2010). Mesure du risque de crédit à l'intérieur et à l'extérieur de la crise financière : nouvelles approches de la valeur à risque et d'autres paradigmes. John Wiley & Sons.
- Jacobs, M., & Karagozoglou, A. K. (2011). Modeling Ultimate Loss Given Default on Corporate Debt. *The Journal of Fixed Income*, 21(1), 6-20.
- Engelmann, B., & Rauhmeier, R. (Eds.). (2006). Les paramètres de risque de Bâle II : estimation, validation et test de résistance - avec applications à la gestion du risque de prêt. Springer.
- Bastien, C., & Goupil-Raguenès, L. (2019). Gestion du risque de crédit dans la banque. Revue Banque Édition.
- Girod, A., & Toutain, O. (2017). Risque de crédit : Les régimes prudentiels dans les banques. Revue Banque Édition.
- Dietsch, M., & Petey, J. (2004). Les expositions aux PME doivent-elles être traitées comme des expositions au commerce de détail ou aux entreprises ? Une analyse comparative des probabilités de défaut et des corrélations d'actifs dans les PME françaises et allemandes. *Journal of Banking & Finance*, 28(4), 773-788.

Article et revues

- Le modèle de risque de crédit de Jarrow et Turnbull (1996)
- Duffie, D., & Singleton, K. J. (1999) développé des modèles qui modéliser les transitions entre différents états de crédit.
- Duffie, D., & Singleton, K. J. (2003). Risque de crédit : tarification, mesure et gestion. Princeton University Press
- Altman, E. I., & Sabato, G. (2005). Effets du nouvel accord de Bâle sur les exigences de fonds propres bancaires pour les PME. *Journal of Financial Services Research*, 28(1-3), 15-42.
- Carey, M., & Hrycay, M. (2001). Parameterizing Credit Risk Models with Rating Data. *Journal of Banking & Finance*, 25(1), 197-270.
- Jorion, P. (2009). Risk management lessons from the credit crisis. *European Financial Management*, 15(5), 923-933.
- Jorion, P. (2007). Valeur à risque : la nouvelle référence pour la gestion du risque financier. McGraw-Hill Education.
- Ohlson (1980) et Zmijewski (1984) développe un modèle logit pour présager la défaillance d'une entreprise.
- Amenc, N., & Le Sourd, V. (2003). Gestion du risque de crédit: Nouveaux enjeux, nouvelles contraintes. *Revue d'économie financière*, 71, 67-97.
- Dietsch, M., & Petey, J. (2002). Le risque de crédit : Nouvelle réglementation et pratique bancaire. *Revue d'économie financière*, 67, 123-138.
- Frachot, A., Georges, P., & Roncalli, T. (2001). Reformuler la gestion du risque de crédit. Revue Banque Edition.
- Jarrow, R. A., & Turnbull, S. M. (2000). The intersection of market and credit risk. *Journal of Banking & Finance*, 24(1-2), 271-299.

Amenc, N., & Le Sourd, V. (2003). Gestion du risque de crédit: Nouveaux enjeux, nouvelles contraintes. Revue d'économie financière, 71, 67-97.

-Dietsch, M., &Petey, J. (2002). Le risque de crédit : Nouvelle réglementation et pratique bancaire. Revue d'économie financière, 67, 123-138.

-Frachot, A., Georges, P., &Roncalli, T. (2001). Reformuler la gestion du risque de crédit. Revue Banque Edition.

-Jarrow, R. A., &Turnbull, S. M. (2000). The intersection of market and credit risk. Journal of Banking & Finance, 24(1-2), 271-299.

Rapports

-Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). (2020). Rapport annuel de l'ACPR sur le contrôle bancaire et la surveillance des pratiques commerciales.

-Banque des Règlements Internationaux (BRI). (2017). Principes de gestion du risque de crédit.

-Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. (2006). Etudes de cas sur la validation des pratiques de notation interne.

-Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). (2020). Rapport annuel de l'ACPR sur le contrôle bancaire et la surveillance des pratiques commerciales.

-Banque des Règlements Internationaux (BRI). (2017). Principes de gestion du risque de crédit.

-Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. (2006). Etudes de cas sur la validation des pratiques de notation interne.

-Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. (2015). Révision de l'approche standard pour le risque de crédit.

Mémoire

-LA GESTION DE RISQUE CREDIT BANCAIRE

Cas : banque BADR (358)

Faculté des sciences économiques et de gestion

Polycopié de Cours pour les étudiants en M1 EMB-Master1 économie monétaire et bancaire La gestion des risques financiers

Préparé par : Mme. Ismahan Asma TALEB BENDIAB

Année Universitaire : 2020/2021

-MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES Option : Economie monétaire et bancaire
L'INTITULE DU MÉMOIRE LA GESTION DE RISQUE CREDIT BANCAIRE Cas : banque
BADR (358) Faculté des sciences économiques et de gestion

Polycopié de Cours pour les étudiants en M1 EMB-Master1 économie monétaire et bancaire La gestion des risques financiers

Préparé par : Mme. Ismahan Asma TALEB BENDIAB Année Universitaire : 2020/2021

Document de la banque

Document fournie par la banque CPA de TIZI OUZOU .

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°01 : Evolution du capital social de la CPA.....	49
Tableau N°02 : Historique du scoring	54
Tableau N°03 : avantages et inconvénients du scoring.....	55
Tableau N°04 : le tableau de notation.....	57
Tableau N°05 : informations sur le crédit.....	62

LISTE DE FIGURES

Figure N° 01 : Organigramme général du groupe d'exploitation.....	50
Figure N° 02: Organigramme de la direction de la gestion des risques.....	52

Liste Des Abréviations

- CLT: Crédit à Long Terme
- PD : Probabilité de défaut
- LGD :Perte en cas de défaut
- EAD : Exposition en cas de défaut
- ROA: Rendement des actifs
- ROE : Rendement des capitaux propres
- RC: Coût du risque
- IRB : Modèles de notation interne
- ERB : Modèles de notation externe
- CPA: Crédit Populaire d'Algerie
- CMT : Crédit à Moyen Terme
- CNL : Caisse National du Logement
- ESG : Environnementaux sociaux et de gouvernance
- EPE : Entreprise Publique Économique
- COFACE : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
- CRC : Comité Régional de Crédit
- ES : Expected Shortfall
- TvaR : Tail Value at Risk
- MCO : Moindres carrés ordinaires
- D.C : Département Crédit
- D.C: Direction De Comptabilité
- D.C.P.S : Direction Du Crédit Participatif Et Spécifique
- D.D.E.P : Direction De Développement Etude Du Projet
- D.D.P.I: la Direction du Développement du Patrimoine Immobilier
- D.E.J.S : Direction Des Etudes Juridiques Et Du Contentieux
- D.E.R : Direction Encadrement du Réseau
- D.M.C: Direction Marketing et Communication
- D.M.F : Direction des Marchés Financiers
- D.M.G : Direction des Moyens Généraux
- D.O.D : Direction des Opérations Documentaires
- D.P.A.C : Département Promotion et Animation Commerciale
- D.P.M.E : Direction des Petites et Moyennes Entreprises
- D.P.O : Direction de la Prévision et de l'Organisation
- DA : Dinars Algérien
- DAB : Distributeur Automatique de Billets
- EBE : Excédent Brut D'exploitation
- ETI : Entreprise à Taille Intermédiaire
- F.G.C.M.P.I: Fonds de Garantie et de Caution Mutuelle de la Promotion Immobilière
- FCC : Fond Commun des Créances

- FP : Fond Propre
- FR : Fond de Roulement
- FRS : Financial Ratio Scoring
- GAB : Guichet Automatique de Billets
- LCR : Liquidité à Court terme
- PME : Petite et Moyenne Entreprise
- SGCI: Société de Garantie du Crédit immobilier
- SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garantie
- SNMG : Salaire National Minimum Garantie
- SPA: Société Par Action
- TN: Trésorerie Nette
- TPE : Terminal de Paiement Electronique
- TTC : Toute Taxes Comprise
- USA : United States of America
- VAR : Value At Risk / - VSP : Vente Sur Plan

TABLE DE MATIERE

Remerciements
Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre 1 : Compréhension et Gestion du Risque de Crédit.	4
Section 1 : Définition, Typologie des Risques Financiers et Méthodes de Gestion pour les Banques	5
1 / Définition du risque de crédit	5
2 / Typologie des risques financiers et leur impact sur la performance bancaire	6
2.1 Risque de crédit	6
2.2 Risque de marché	6
2.3 Risque de liquidité	6
2.4 Risque opérationnel.....	7
2.5 Risque de taux d'intérêt	7
2.6 Risque réglementaire et de conformité	7
3 / Modèles et les méthodes de mesure et de gestion du risque de crédit	8
3.1 Modèles de notation de crédit	8
3.2 Modèles structurels	9
3.3 Modèles à forme réduit	9
3.4 Mesures de risque de portefeuille	10
3.5 Diversification et titrisation.....	10
3.6 Réglementation et accords de Bâle	11
3.7 Nouvelles tendances et perspectives futures	12
Section 2 : Mesure du risque de crédit	13
1 / Modèles de notation interne (IRB) et de notation externe (ERB)	13
1.1 Modèles de notation interne (IRB)	13
1.2 Modèles de notation externe (ERB).....	14
1.3 Approche mixte : Utilisation combinée des modèles IRB et ERB	16
2 / Typologie des risques financiers et leur impact sur la performance bancaire	17
2.1 Probabilité de défaut (PD).....	17
2.2 Perte en cas de défaut (LGD)	18
2.3. Exposition en cas de défaut (EAD)	20
3 / Limites et critiques des méthodes de mesure du risque de crédit ?.....	21

3.1 Limites liées aux données.....	22
3.2 Limites liées aux modèles.....	23
4.3 Limites liées aux paramètres de risques.....	24
3.4 Limites liées à la réglementation.....	24
3.5 Limites liées à la gestion des risques.....	25
3.6 Critiques théoriques et perspectives futures.....	26
Chapitre 2 : Gestion des Risques de Crédit : Pratiques de Souscription, Diversification et Impact sur la Performance Bancaire	29
Section 1 : Gestion des risques de crédit	30
1 - Pratiques de souscription et sélection des emprunteurs.....	30
2- Diversification du portefeuille de crédit et gestion active des risques.....	31
2-1. Diversification du portefeuille de crédit	31
2-2 Gestion active des risques.....	32
3- Utilisation des outils de couverture	34
3-1- l'assurance-crédit.....	34
3-2 les swaps sur défaut de crédit (credit default swaps).....	34
3-3 - la titrisation	34
3-4- les banques utilisent la technique des participations dans les gros prêts afin de partager les risques de crédit avec d'autres banques	34
3-5- les dérivés.....	35
Section 2 : Impact sur la performance bancaire	36
1. Analyse des indicateurs de performance financière tels que le ROA, le ROE et le Coût du Risque. (RC).....	36
1.1 Le rendement des actifs (ROA).....	36
1.2 Le rendement des capitaux propres (ROE)	36
1.3 Le coût du risque (RC).....	37
1.4 Gestion du risque de crédit pour optimiser les indicateurs de performance.....	38
1.5 Importance des indicateurs de performance pour les parties prenante.....	38
1.6 Défis et limites dans l'interprétation des indicateurs	39
2.Relation entre le risque de crédit et la rentabilité des banques	40
2.1 Relation positive	40
2.2 Relation négative	40
2.3 Gestion du compromis entre risque de crédit et rentabilité	41
2.4 Impact des cycles économiques	41
2.5 Rôle des réglementations	42
2.6 Considérations supplémentaires	42
3/ Effets du risque de crédit sur la solvabilité et la valeur des banques.....	43
3.1 Effets sur la solvabilité.....	43
3.2 Effets sur la valeur des banques.....	43
Chapitre 3: présentation de la Banque CPA et d'un cas pratique	46

Section1: Présentation de la CPA	47
1.Historique de la banque.....	47
2.Activités et rôle du CPA.....	48
3.Organisation de la banque.....	48
4 Missions de la banque	51
5 Présentation de la direction de la gestion des risques	51
5.1 Organisation de la direction de la gestion des risques	51
5.2 L'organigramme de la direction de la gestion des risques	52
6/ Mission et objectifs de la direction de la gestion des risques.....	53
Section2: Présentation d'un cas pratique : achat de logement en VSP promotionnel (Bonifié).....	61
1.Généralité sur le crédit immobilier.....	61
1.1Définition et types du crédit immobilier	61
1.2Conditions d'éligibilité	61
2 Le cas pratique achat d'un logement VSP promotionnel (Bonifié)	63
2.1Présentation du demandeur, du crédit et du bien immobilier	63
2.2conditions du dossier	63
2.3Analyse et évaluation des dangers liés au prêt :	64
CONCLUSION GENERALE	68

RÉSUMÉ

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DE TABLEAU

LISTE DE FIGURE

LISTE DES ABREVIATIONS